COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MAURIENNE GALIBIER

# ESPACES VALLÉENS



## Candidature
## Appel à projet
## Sélection des stratégies

**Développement touristique**

PROGRAMMATION
2021 - 2027

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

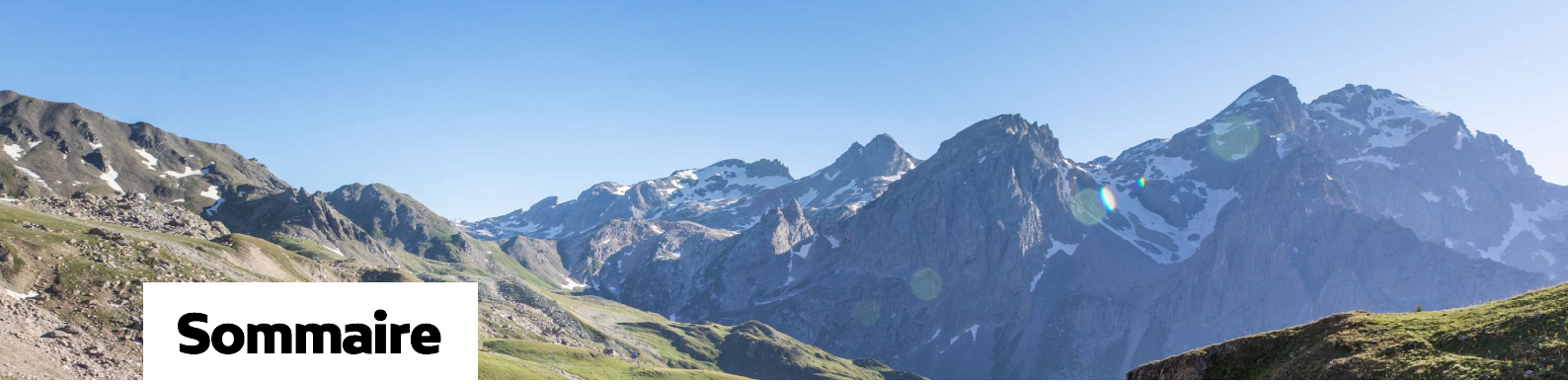
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes





# Sommaire

## 1. Présentation du territoire


1.1. Contexte général et périmètre de l'Espace Valléen 5
1.1.1. Localisation du territoire 5
1.1.2. Cartographies 5
1.1.3. Quelques éléments de cadrage 7
1.2. Un territoire administratif et de projet 9
1.2.1. Historique de la Communauté de Communes 9
1.2.2. Articulation avec d'autres dispositifs 9
1.2.3. Schéma d'organisation touristique 12
1.3. Diagnostic réactualisé 14
1.3.1. Diagnostic touristique 14
1.3.2. Diagnostic territorial 22
1.4. Un périmètre cohérent 24


## 2. Cadre de la candidature Maurienne Galibier 2021-2027


2.1. Bilan du programme 2017-2020 25
2.1.1. Bilan quantitatif 25
2.1.2 Bilan qualitatif 28
2.2. Les éléments à prendre en compte dans la nouvelle candidature 31
2.3. Le déroulement des travaux de préparation de la candidature 32
2.4. Les nouvelles perspectives d'animation du programme 35
2.5. Le modèle de gouvernance 36
2.6. L'affermissement d'un tissu partenarial plus structuré 38


## 3. Stratégie touristique Espace Valléen 2021-2027 du territoire Maurienne Galibier


3.1. La stratégie réactualisée du territoire Maurienne Galibier 40
3.2. Ventilation thématique et financière 53
3.3. Le dispositif d'évaluation quantitatif et qualitatif 54


## 4. Annexes


4.1. Délibération de la Communauté de Communes Maurienne Galibier
4.2. Synthèse de la stratégie
4.3. Plan d'action
4.4. Fiches actions et fiches opérations



# Préambule

## UN TERRITOIRE DE COOPERATION

La Communauté de Communes Maurienne Galibier est l'héritage administratif d'année de coopération entre ses six communes membres. Tout d'abord SIVOM, transformé en district en 1991 avant de prendre le statut d'EPCI dès 2001, la communauté de Communes Maurienne Galibier a su traverser les nombreuses réformes territoriales sans voir évoluer son périmètre, lui permettant ainsi de consolider les démarches de coopération en son sein.
Bien plus qu'un découpage administratif, Maurienne Galibier constitue à la fois un bassin de vie, d'emploi, de mobilité et de services, mais aussi un bassin cohérent de consommation touristique.

## UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

La nouvelle candidature Espace Valléen 2021-2027 du territoire Maurienne Galibier s'inscrit dans le prolongement direct des trois années précédentes de programmation.

Le territoire a ainsi su se saisir de l'opportunité que constitue l'Espace Valléen pour accompagner et mettre en œuvre sa stratégie de diversification touristique désaisonnalisée. C'est ainsi que de nombreuses études ont pu être réalisées, donnant un sens commun et cohérent aux actions menées sur le territoire.

C'est ainsi en apprenant de ses erreurs, en capitalisant sur ses réussites et en mobilisant ses acteurs, que le territoire s'engage à nouveau dans cette démarche de diversification touristique qui, bien loin de se contenter d'être un dispositif financier, est le garant de la bonne organisation et de la bonne gouvernance du territoire, mais aussi du partage et de la coopération entre ses acteurs.

C'est en mettant au cœur de sa stratégie touristique les enjeux du changement climatique et la nécessité pour les zones de montagne d'adapter leurs économies et d'atténuer leurs impacts, que le territoire Maurienne Galibier s'engage dans une transition écologique forte et identitaire.

Et c'est en plaçant ses acteurs au centre de sa stratégie, que le territoire s'investit dans ce projet ambitieux, diversifié et partagé au service de son attractivité, de ses clientèles, de son économie, de son environnement et de ses patrimoines.





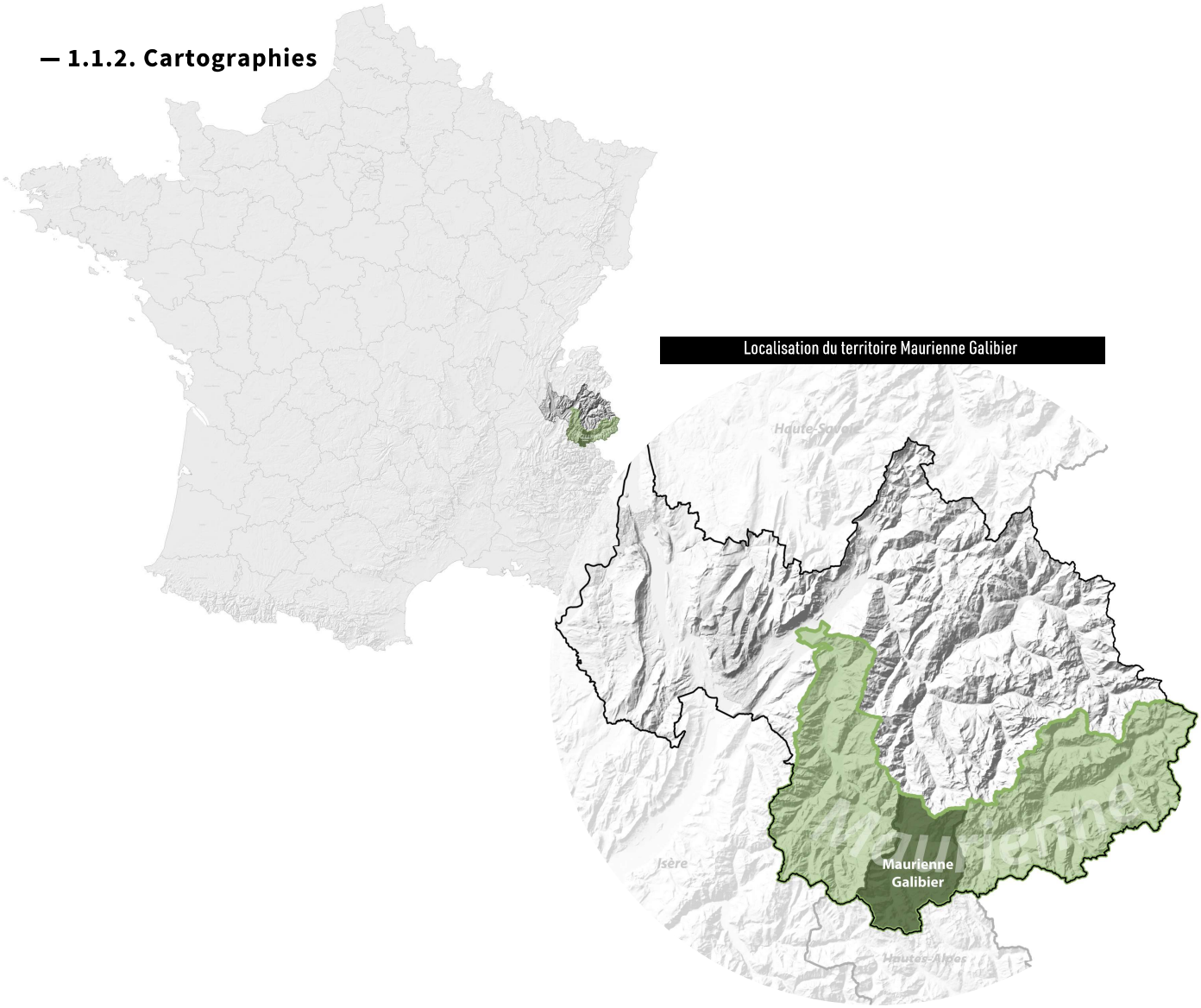
# I. Présentation du Territoire Maurienne Galibier

## 1.1. CONTEXTE GENERAL ET PERIMETRE DE L'ESPACE VALLEEN

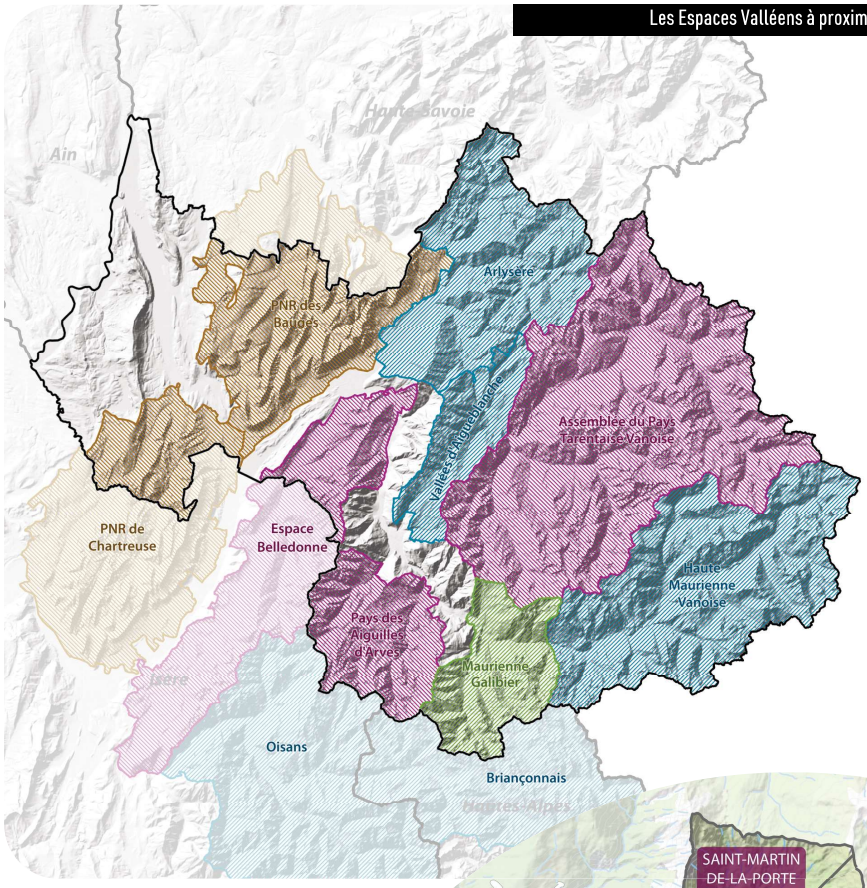
### — 1.1.1. Localisation du territoire

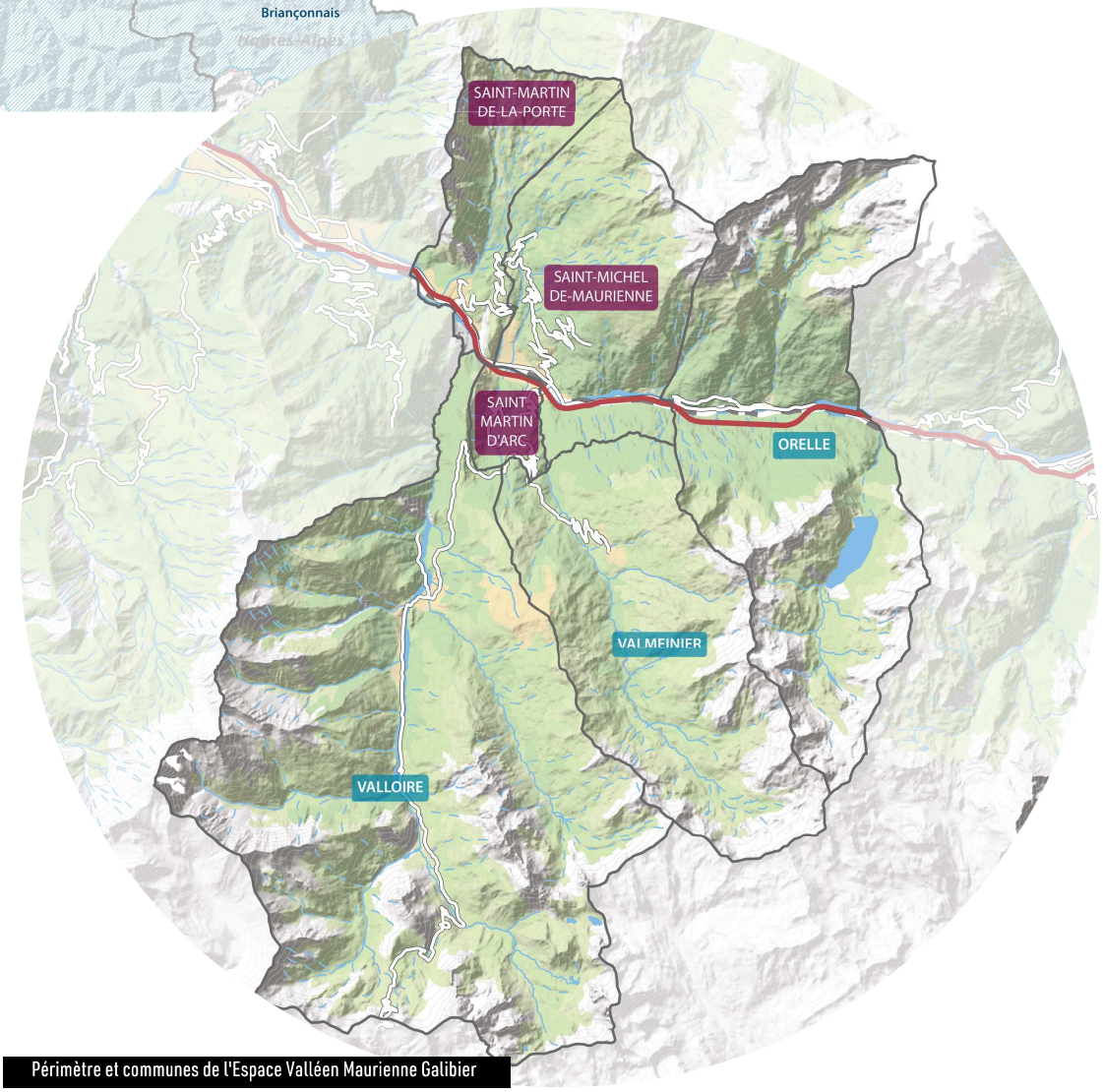
Tirant son nom à la fois de la vallée de la Maurienne : la plus méridionalle des grandes vallées alpines, et du Galibier dont le pic ne saurait faire d'ombre au col éponyme, le territoire Maurienne Galibier se veut être un territoire représentatif des paysages et des espaces alpins.
Situé tout au Sud de la Savoie, ce territoire s'est de tout temps positionné comme un lieu de passage au carrefour des grands itinéraires : il constitue un territoire de passage historique entre la France et l'Italie, mais aussi un lien essentiel entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud.
Ce territoire composé de 6 communes (Orelle, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Valloire et Valmeinier), s'étend du fond de vallée, sur les rives de l'Arc à 670 mètres d'altitude, jusqu'aux plus haut sommets qui culminent à 3514 mètres d'altitude à l'Aiguille Méridionale d'Arves.

### — 1.1.2. Cartographies



Les Espaces Valléens à proximité




Périmètre et communes de l'Espace Valléen Maurienne Galibier

## — 1.1.3. Quelques éléments de cadrage

### 1.1.3.1. Géographie et paysages

L'histoire de la Maurienne et du territoire Maurienne Galibier commence avec le soulèvement des Alpes qui va donner à ces lieux leurs caractères montagneux qui leurs sont si particuliers. Ainsi, le CAUE a très clairement identifié deux entités paysagères distinctes selon qu'elles soient situées sur la rive gauche ou la rive droite de l'Arc :

- *"**Pays du Galibier et du Thabor** : En rive gauche de l'Arc, cette entité paysagère regroupe les bassins versant de la Valloirette et de la Neuvache, qui drainent les versants nord du massif du Galibier (site inscrit) et du Thabor (site classé). La proue sombre du fort du Télégraphe force le regard au premier plan, dominant les raides versants boisés de l'auge glaciaire, alors que les lignes de crête des massifs du Galibier et du Thabor forment la toile de fond des vastes espaces ouverts de cette entité. La mauvaise exposition générale, les pentes raides et l'altitude élevée ont limité le développement des hameaux traditionnels, dont certains présentent pourtant une grande valeur patrimoniale (Albanne et Albannette, Poingt-Ravier…). En revanche, l'orientation globale au nord a permis le développement de trois stations de ski (Les Karellis, Valloire et Valmeinier). Les alpages situés au nord du col du Galibier connaissent une bonne dynamique, liée à leur accessibilité, à l'inverse des vallons de Neuvachette et de Neuvache, en grande déprise agropastorale."*
- *"**Adrets de Saint Michel de Maurienne et d'Orelle** : Les versants exposés plein sud de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Orelle sont limités en arrière plan par la crête reliant le Grand Perron des Encombres au Mont Brequin (3 135 m) et à la Pointe de Thorens. L'exposition favorable a jadis permis, malgré la pente, une forte valorisation agropastorale des versants, dont les nombreux témoins (murets et terrasses, ancien réseau viaire, hameaux abandonnés...) en font des paysages culturels de grande valeur patrimoniale. Aujourd'hui, ces versants sont en grande déprise et la friche ou la forêt enserre les hameaux de Beaune, Le Thyl et Orelle implantés dans des pentes raides. En revanche, à Saint-Martin-de-la-Porte, l'entretien d'espaces agricoles bocagers au sud-est du chef-lieu fait de ce secteur un paysage culturel vitrine de Maurienne. La ville de Saint-Michel-de-Maurienne, avec son patrimoine urbain, architectural et industriel, borde l'Arc au fond de la vallée."*

Parallèlement à ces considérations hydrographiques, le territoire présente également une diversité paysagère directement liée à l'altitude : du fond de vallée jusqu'aux plus hautes crêtes en passant par les pentes boisées, les hauts alpages et l'étage nival.

### 1.1.3.2. Histoire

Il faut attendre la fonte des grands glaciers alpins et surtout le Néolithique pour que s'installent les premiers individus dans la vallée de Maurienne. La vallée présente une histoire directement liée à sa géographie et sa position stratégieque pour la traversée de la barrière que constituent les Alpes. C'est avant l'occupation romaine que l'on peut situer l'arrivée en Maurienne des Médules, peuplade gauloise qui s'est installée tout le long de la vallée de l'Arc, jusqu'à Saint-Michel-de-Maurienne et peut être même jusqu'à Modane ou Termignon. Les Romains quant à eux, ont privilégié une voie qui passait par le Montgenèvre, et c'est seulement une voie secondaire qui empruntait la vallée de l'Arc et passait sur les hauteurs de Saint-Michel-de-Maurienne.

L'intérêt stratégique de la ville amena ensuite les premiers comtes de Savoie à transférer au XIIe siècle le siège de la châtellerie de Maurienne d'Hermillon à Saint-Michel, qui joua le rôle de centre administratif pour les sujets du comte.

Au début du XIXe siècle, le développement de l'économie d'échanges fit de la ville une bourgade-étape importante. Ce rôle fut ensuite renforcé par la construction du chemin de fer Fell entre Saint-Michel-de-Maurienne et Suse par le Mont-Cenis.

### 1.1.3.3. Economie

L'économie du territoire Maurienne Galibier est resté très longtemps tournée vers l'agro-pastoralisme particulièrement sur les pentes ensoleillées de l'adret avant de se dédier aux commerces avec les premières grandes voies de communication qui traversaient la vallée.

C'est à partir du 19ème siècle que la Maurienne a su prendre son tournant industriel lié tout d'abord à l'exploitation de l'anthracite et du calcaire, puis, dès le début du 20ème siècle, avec l'arrivée de l'industrie prospère de la métallurgie qui lui donnera le surnom bien connu de "vallée de l'aluminium".

Plus récemment encore, c'est l'économie touristique qui est venue supplanter l'industrie métallurgique et qui constitue aujourd'hui le secteur majeur de l'économie du territoire et le premier employeur de la destination.



## 1.2. UN TERRITOIRE ADMINISTRATIF ET DE PROJET

### — 1.2.1. Historique de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Maurienne Galibier est l'héritage administratif d'année de coopération entre ses six communes membres. Tout d'abord SIVOM, transformé en district en 1991 avant de prendre le statut d'EPCI dès 2001, la communauté de Communes Maurienne Galibier a su traverser les nombreuses réformes territoriales sans voir évoluer son périmètre, lui permettant ainsi de consolider les démarches de coopération en son sein.

### — 1.2.2. Articulation avec d'autres dispositifs et schéma de projet

Occupant une place centrale dans la vallée de la Maurienne, le territoire Maurienne Galibier et ses acteurs se retrouvent au cœur des problématiques et des dispositifs mis en œuvre en cohérence avec l'ensemble de la vallée. Par ailleurs, ces autres dispositifs s'avèrent complémentaire à l'Espace Valléen et des synergies entre ces schémas de projets seront à mettre en oeuvre au profit de la cohérence de la stratégie du territoire.

#### 1.2.2.1. La Maurienne : un développement cohérent

Porté par le Syndicat de Pays de Maurienne sur l'ensemble de la vallée, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale défini un cadre de référence pour l'ensemble des politiques publiques du territoire (urbanisme, habitat, transports et déplacements, tourisme, agriculture, industrie, services, artisanat, implantation commerciale, environnement et organisation de l'espace...). Constituant le socle commun du développement de la vallée dans lequel s'inscrivent l'ensemble des actions du territoires, le SCOT Maurienne décline quatre ambitions :

- Reconnaître, préserver et valoriser les "communes" que partagent les Mauriennais,
- Construire et adapter un modèle de développement économique Mauriennais, ouvert et transalpin,
- Organiser une gouvernance performante et ouverte,
- Habiter une "vallée - métropole rurale alpine" accessible.

- **Protéger et valoriser les espaces majeurs déjà dotés de mesures de protection**
- **Requalifier les bourgs, stations et entrées de villes**
- **Préserver et valoriser les patrimoines urbains et bâtis majeurs ou plus ordinaires**
- **Reconquête des terres agricoles**
- **Améliorer et diversifier l'offre de logements pour conforter la fréquentation**
- **Développement et structuration de filières de diversification (eau de loisirs, cyclo, patrimoine fortifié, campingcar...**
- **Renforcer l'attractivité des domaines skiables et s'adapter au changement climatique**
- **Permettre et favoriser une mobilité intermodale**

- **Impulser des changements de pratiques sur le territoire pour lutter contre le dérèglement climatique**
  - **Cyclo, circuit court, performance énergétique**
- **Conforter l'attractivité du territoire**
  - **Requalifier / redynamiser les centres bourgs par la transformation qualitative du paysage urbain**
  - **Rénover et requalifier les îlots (immobiliers) stratégiques en stations**
  - **Offrir à la population et aux visiteurs des équipements de centralité et un niveau de services attractifs et qualitatifs (équipements structurants de services publics, de santé, de modes de garde d'enfants, sportifs, culturels et de loisirs)**
- **Accompagner la diversification des activités du territoire**
  - **Conforter le potentiel touristique du territoire en créant les équipements pour un usage quatre 4 saisons favorisant l'accueil en courts-séjours en intersaison**
- **Améliorer et surveiller la qualité environnementale du territoire**
  - **Accroître les mobilités durables et structurer une offre de transport multimodale : infrastructures de recharge pour Véhicules Electriques, téléportés de fond de vallée, Itinéraire cyclable de fond de vallée, autostop organisé, Réseau d'aires de covoiturage, Plans de mobilité dans les entreprises**

#### 1.2.2.2. La Maurienne : une relance durable

Encore en cours d'élaboration, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la Vallée de la Maurienne permettra pour les 6 années à venir d'accompagner le territoire et les collectivités qui le composent dans des démarches de cohésion territoriale et de transition écologique. Ce sont ainsi des enjeux autour de la revitalisation des bourgs, de l'attractivité du territoire, de la cohésion sociale, de l'adaptation au changement climatique ou encore de la mobilité qui sauront orienter les actions rendues possibles par le cadre contractuel du CRTE.

#### 1.2.2.3. La Maurienne : un territoire à énergie positive

Reconnu depuis 2017 comme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par la Région, l'Etat et l'ADEME, le Pays de Maurienne est engagé dans une démarche visant à réduire ses besoins en énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire. Alors que le TEPOS-CV n°1 s'est engagé sur les enjeux de la mobilité, de la performance et de la sobriété énergétique et le développement des énergies bois et hydraulique, le TEPOS n°2 poursuit ces objectifs en y intégrant l'économie circulaire, les acteurs économiques tout en mettant l'accent sur la gouvernance et la communication autour de ce dispositif.

- **Inciter les collectivités à identifier les zones prioritaires à traiter dans les bourgs-centres par une analyse thermique du bâti par la réalisation d'une thermographie aérienne**
- **Coordonner et relayer les actions spécifiques menées par les EPCI sur l'immobilier de loisirs**
- **Déployer un système d'autostop organisé sur l'ensemble du territoire et créer des aires de covoiturage**
- **Réaliser les premiers tronçons de l'itinéraire cyclo de fond de vallée permettant de sécuriser la mobilité quotidienne des habitants**
- **Inciter les collectivités à réaliser des schémas de mobilité douces**
- **Accompagner les agriculteurs et les consommateurs dans le développement, la commercialisation et la promotion des circuits courts**
- **Mobiliser les acteurs du tourisme pour tendre vers des stations à énergie positive**

#### 1.2.2.4. La Maurienne : un territoire Savoyard

Courant jusqu'en 2022, les Contrats Territoriaux de Savoie et notamment sa version Mauriennaise, permettent une réflexion partagée entre la Maurienne et le Conseil Départemental de Savoie au service du développement local. En Maurienne, ces réflexions ont mené à des plans d'actions en faveur de l'aménagement durable du territoire, du développement du tourisme toute saison ou encore du renforcement de la coopération intercommunale sur le territoire. Par la suite et à partir de 2022, une nouvelle génération de CTS devrait voir le jour au profit des projets orientés vers :

- *"Le développement durable et l 'adaptation au changement climatique permettant de financer des projets dans les domaines du développement local et de l'aménagement urbain, de l'agriculture, de l'alimentation et des circuits courts, de l'environnement et de la performance énergétique, de la mobilité et du tourisme"*
- *"Les équipements et services à la personne permettant de financer des projets dans les domaines de l'action sociale, de l'éducation, du sport et de la jeunesse, du patrimoine et de la culture."*

#### 1.2.2.5. La Maurienne : une vallée agricole et pastorale

Parmi les 43 territoires retenus au sein des programmes de Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale en région Auvergne-Rhône-Alpes, la Maurienne et ses acteurs se sont positionnés sur la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire sur le territoire.
Ainsi cette stratégie s'appuie sur deux enjeux essentiels : la création des conditions et des synergies favorables au développement d'une "alimentation de territoire", ainsi que l'affirmation des liens économiques et sociaux pour créer de la valeur ajoutée sur le territoire. Ainsi, des actions au service des productions agricoles de montagnes, de leur distribution et de leur commercialisation couplées avec la sensibilisation des consommateurs locaux et touristiques permettent l'émergence de chaines d'approvisionnement en circuit court sur l'ensemble de la vallée

En amont du programme LEADER, le plan pastoral territorial vise à maintenir les pratiques pastorales et à améliorer les conditions de vie et de travail en alpage. C'est ainsi que peuvent être maintenues de nombreuses productions identitaires et patrimoniales tel que le Beaufort sur le territoire.

### 1.2.2.6. La Maurienne : une vallée transfrontalière

Situées au cœur de l'Arc Alpin, les Hautes Vallées sont un territoire de montagne qui, malgré sa diversité, présente les mêmes caractéristiques géographiques, culturelles et économiques. Depuis plus de 20 ans, les collectivités locales œuvrent pour traduire les priorités de développement en actions concrètes sur des thèmes d'intérêts communs.

Au cœur de destinations touristiques internationales performantes, les Hautes Vallées ont élaboré une stratégie transfrontalière innovante « Hautes Vallées Destination intelligente ». Le but est de relever le défi de maintenir cette performance du tourisme, pilier de l'économie valléenne et de la consolider en termes d'offres et de services, après des résidents comme des visiteurs.

### 1.2.2.7. La Maurienne : au cœur d'un chantier

Mis en œuvre dans le cadre du creusement du tunnel ferroviaire devant relier les villes de Lyon et Turin, la Démarche Grand Chantier et le Contrat de Territoire Maurienne visent notamment à faire du chantier un levier de développement pour le territoire.

- **Structuration de la filière cycliste,**
- **Offre touristique toute saison et valorisation des produits locaux,**
- **Investissements pour faire de la Maurienne un territoire à énergie positive,**
- **Mise en place d'une desserte multimodale du territoire,**
- **Réaménagement des centres-bourgs,**





## — 1.2.3. Schéma d'organisation touristique

La compétence tourisme demeure une compétence partagée selon les dispositions de l'article L111-1 du Code du Tourisme qui dispose que "L'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée." Dès lors, le partage de l'exercice de cette compétence autour et au sein du territoire Maurienne Galibier fait intervenir de nombreux acteurs.

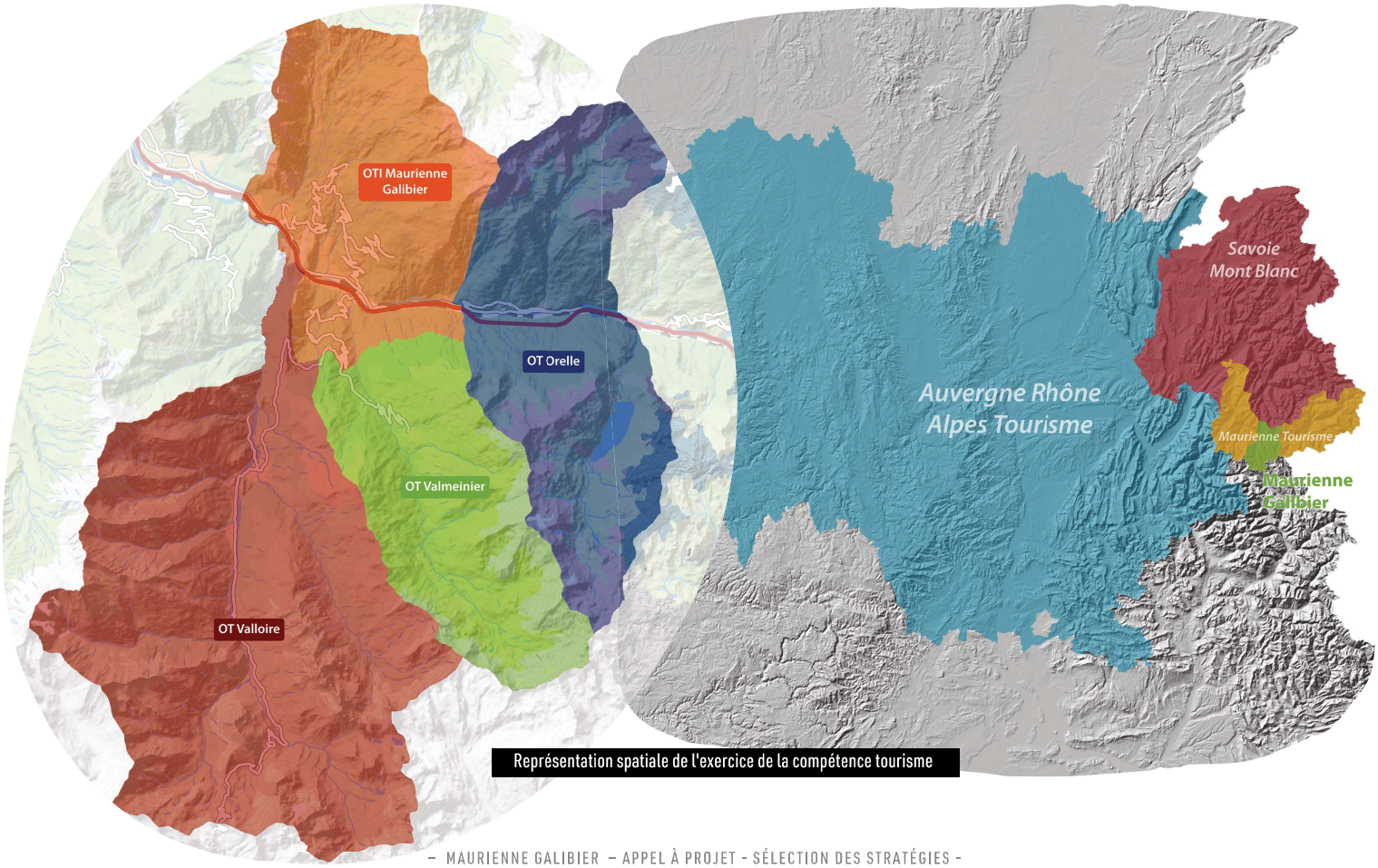
La région Auvergne-Rhône-Alpes, et plus particulièrement l'Agence Régionale du Tourisme, œuvre en faveur de la promotion et de la coordination des actions de promotion touristique de la Région au niveau national et à l'étranger. Elle est compétente pour mettre en œuvre les actions relevant de la politique régionale touristique centrée sur 5 thématiques d'excellence : le tourisme de pleine nature, le tourisme en montagne, le thermalisme, l'itinérance et les grandes randonnées, et la gastronomie et l'œnotourisme.

Le Conseil Savoie Mont Blanc et l'Agence Savoie Mont Blanc ont pour mission d'assurer la promotion touristique nationale et internationale des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie via la marque de destination Savoie Mont Blanc. L'Agence a ainsi en charge la promotion de la destination par la valorisation du terroir, de ses produits et savoir-faire, et en développant une nouvelle démarche d'excellence multisectorielle tournée vers la qualification des acteurs socio-économiques du territoire et de leurs produits, via les agréments respectifs Savoie Mont Blanc Excellence et Savoie Mont Blanc Sélection.

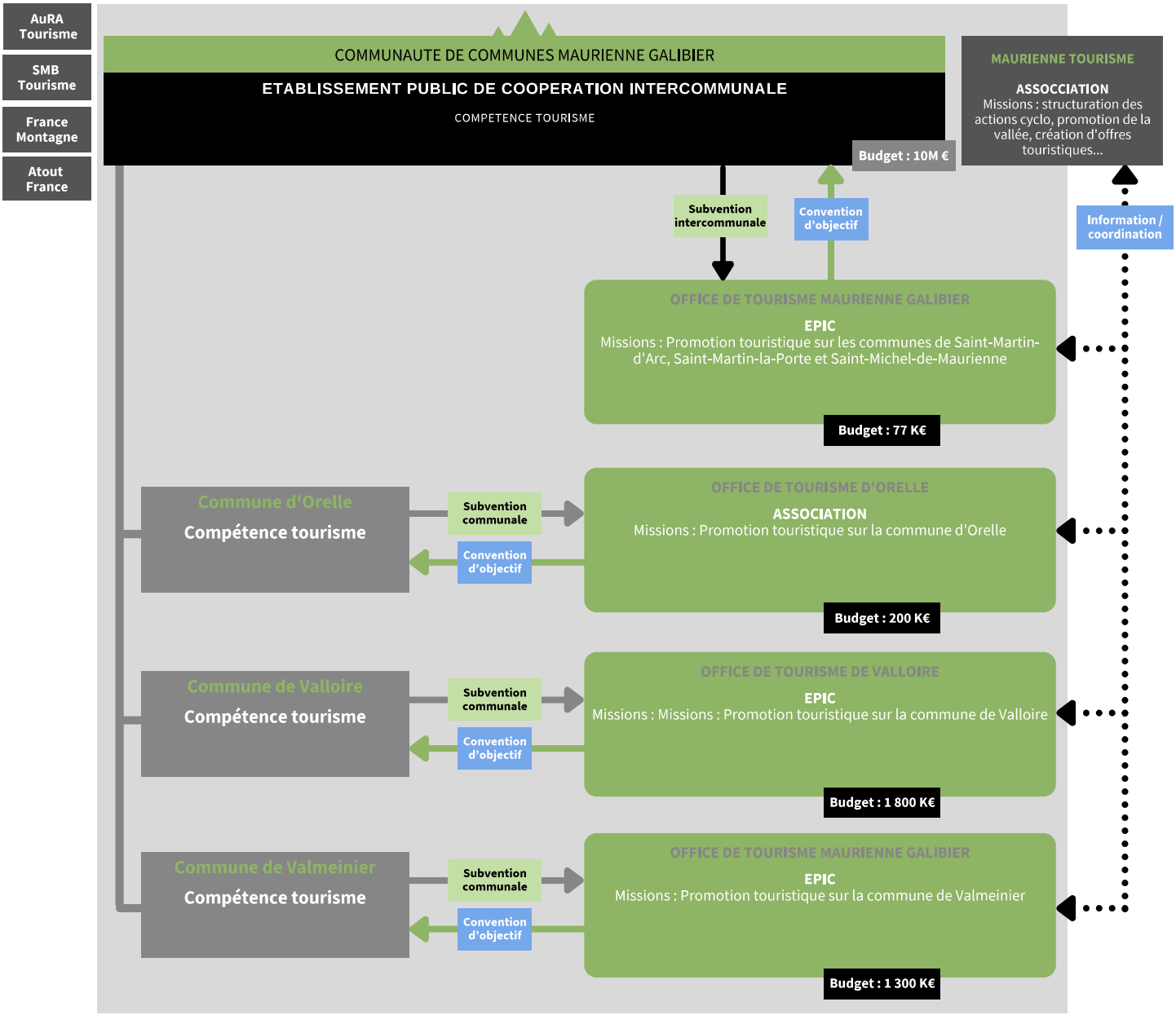
L'association Maurienne Tourisme a pour vocation de promouvoir et de développer l'ensemble de la vallée. Elle est la garante de la cohérence de la destination en fédérant l'ensemble des acteurs touristiques du territoire autour de trois grands axes : le ski, la randonnée et l'itinérance, et le vélo.



Au sein même du Territoire Maurienne Galibier, la promotion, l'accueil et l'information touristique sont partagés entre quatre Offices de Tourisme. Les communes d'Orelle, de Valloire et de Valmeinier, supports de stations, sont chacune respectivement dotées d'un Office de Tourisme communal. Les trois autres communes du territoire, soit Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte et Saint-Michel-de-Maurienne, voient leur promotion assurée par l'Office de Tourisme intercommunal Maurienne Galibier.




Représentation spatiale de l'exercice de la compétence tourisme


AuRA Tourisme
SMB Tourisme
France Montagne
Atout France
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER
ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
COMPETENCE TOURISME
Budget : 10M €
MAURIENNE TOURISME
ASSOCCIATION
Missions : structuration des actions cyclo, promotion de la vallée, création d'offres touristiques...
Subvention intercommunale
Convention d'objectif
Information / coordination
OFFICE DE TOURISME MAURIENNE GALIBIER
EPIC
Missions : Promotion touristique sur les communes de Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte et Saint-Michel-de-Maurienne
Budget : 77 K€
Commune d'Orelle
Compétence tourisme
Subvention communale
Convention d'objectif
OFFICE DE TOURISME D'ORELLE
ASSOCIATION
Missions : Promotion touristique sur la commune d'Orelle
Budget : 200 K€
Commune de Valloire
Compétence tourisme
Subvention communale
Convention d'objectif
OFFICE DE TOURISME DE VALLOIRE
EPIC
Missions : Missions : Promotion touristique sur la commune de Valloire
Budget : 1 800 K€
Commune de Valmeinier
Compétence tourisme
Subvention communale
Convention d'objectif
OFFICE DE TOURISME MAURIENNE GALIBIER
EPIC
Missions : Promotion touristique sur la commune de Valmeinier
Budget : 1 300 K€

# 1.3. DIAGNOSTIC REACTUALISE

## — 1.3.1. Dimension touristique

### 1.3.1.1. La clientèle touristique du territoire

La fréquentation touristique du territoire se concentre à ce jour sur la saison hivernale, cependant cette proportion diffère selon les communes et est à nuancer en raison de l'absence de données sur les communes non supports de station.



Part de la fréquentation hivernale - Orelle

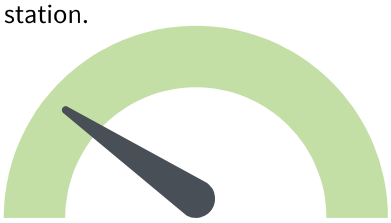


Part de la fréquentation hivernale - Valloire



Part de la fréquentation hivernale - Valmeinier

Pareillement, la fréquentation des clientèles étrangères varie considérablement selon les stations et les saisons. Là aussi ces données sont à nuancer avec l'absence de  de données sur les communes non supports de station.



Part des clientèles étrangères en été - Orelle



Part des clientèles étrangères en été - Valloire



Part des clientèles étrangères en été - Valmeinier



Part des clientèles étrangères en hiver - Orelle



Part des clientèles étrangères en hiver - Valloire



Part des clientèles étrangères en hiver - Valmeinier

**De manière plus générale, en Savoie Mont-Blanc l'hiver :**

- La première CSP de la clientèle est celle des employés (31%) suivie des cadres et professions intellectuelles supérieures (24%),
- La première région de provenance de la clientèle française est l'Ile de France (23%) suivie de la région Auvergne Rhône Alpes,
- Presque la moitié des clients de Savoie Mont Blanc (49%) vit en couple avec enfant(s), 56% viennent avec des enfants et le caractère « familial » est le premier critère de choix de la destination Savoie Mont Blanc l'hiver (pour 26% des répondants),
- 77 % pratiquent le ski alpin, et 35 % la randonnée pédestre et la balade à pied sur chemin damé,
- La dépense moyenne par jour et par personne est de 75 € en Savoie Mont Blanc.





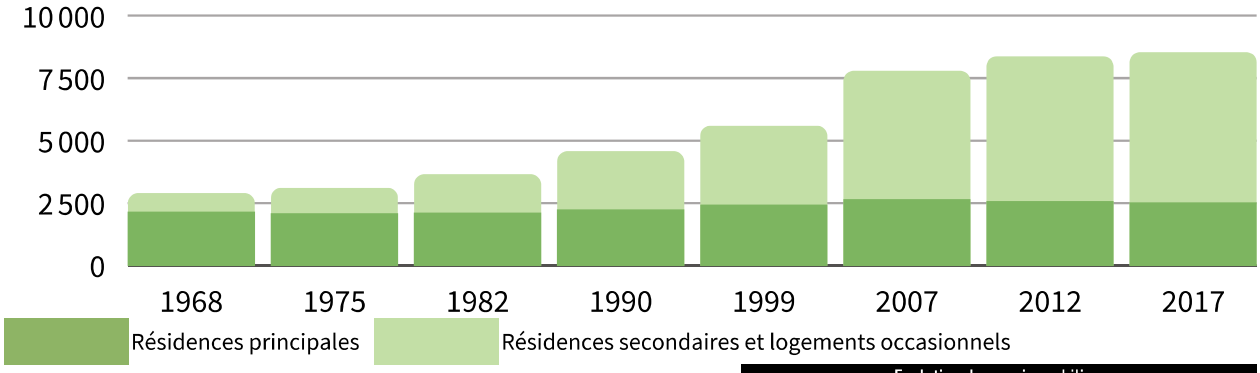

**De manière plus générale, en Savoie Mont-Blanc l'été :**

- La première CSP de la clientèle est la catégorie des employés (37%).
- La première région de provenance de la clientèle française l'Ile de France (23%) suivie de la région Auvergne Rhône Alpes (18%),
- 44% des clients de Savoie Mont Blanc l'été vivent en couple avec enfant(s),
- Les paysages constituent le premier critère de choix de la destination Savoie Mont Blanc l'été (pour 48% des répondants),
- 69% des vacanciers français en Savoie Mont Blanc l'été pratiquent la balade à pied facile. C'est la première des activités de détente,
- La randonnée pédestre est la première activité sportive pratiquée par 42% de la clientèle française de Savoie Mont Blanc l'été. Le vélo est également prisé : 13% pour le VTT et 5% pour le vélo de route tandis que l'escalade et l'alpinisme sont pratiqués par 11% des vacanciers,
- 39% des clients de Savoie Mont Blanc l'été sont itinérants,
- La distance que les vacanciers sont prêts à parcourir pour aller visiter un site à la journée est de 34 kilomètres,
- La dépense moyenne par jour et par personne est de 50 € en Savoie Mont Blanc,



### 1.3.1.2. L'offre d'hébergement

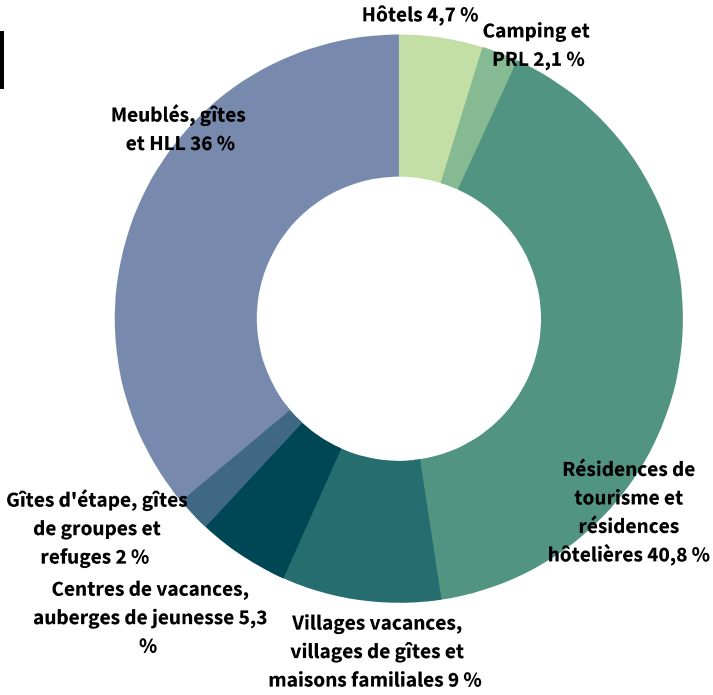
Tandis que le territoire fait face à une baisse démographique notable, le nombre de logements n'a de cesse de croître sans présenter une augmentation du nombre de logements vacants. C'est ainsi que l'offre en hébergement touristique marchand et non marchand n'a de cesse de se développer.




Evolution du parc immobilier

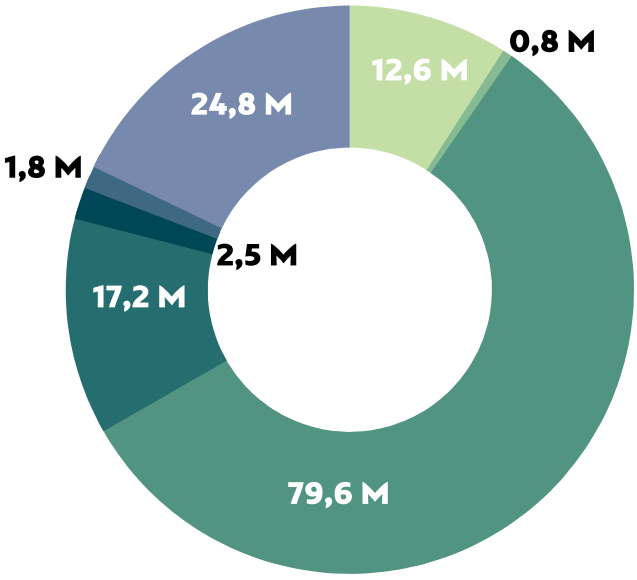
Source : INSEE

Le territoire Maurienne Galibier est aujourd'hui doté de 19 118 lits touristiques marchands essentiellement concentrés sur les trois stations et plus particulièrement sur la commune de Valloire. Ce sont ainsi 1 473 200 nuitées qui sont enregistrées sur le territoire pour des retombées économiques estimées à 139 492 000 €.




Répartition des lits touristiques par type d'hébergement en 2019

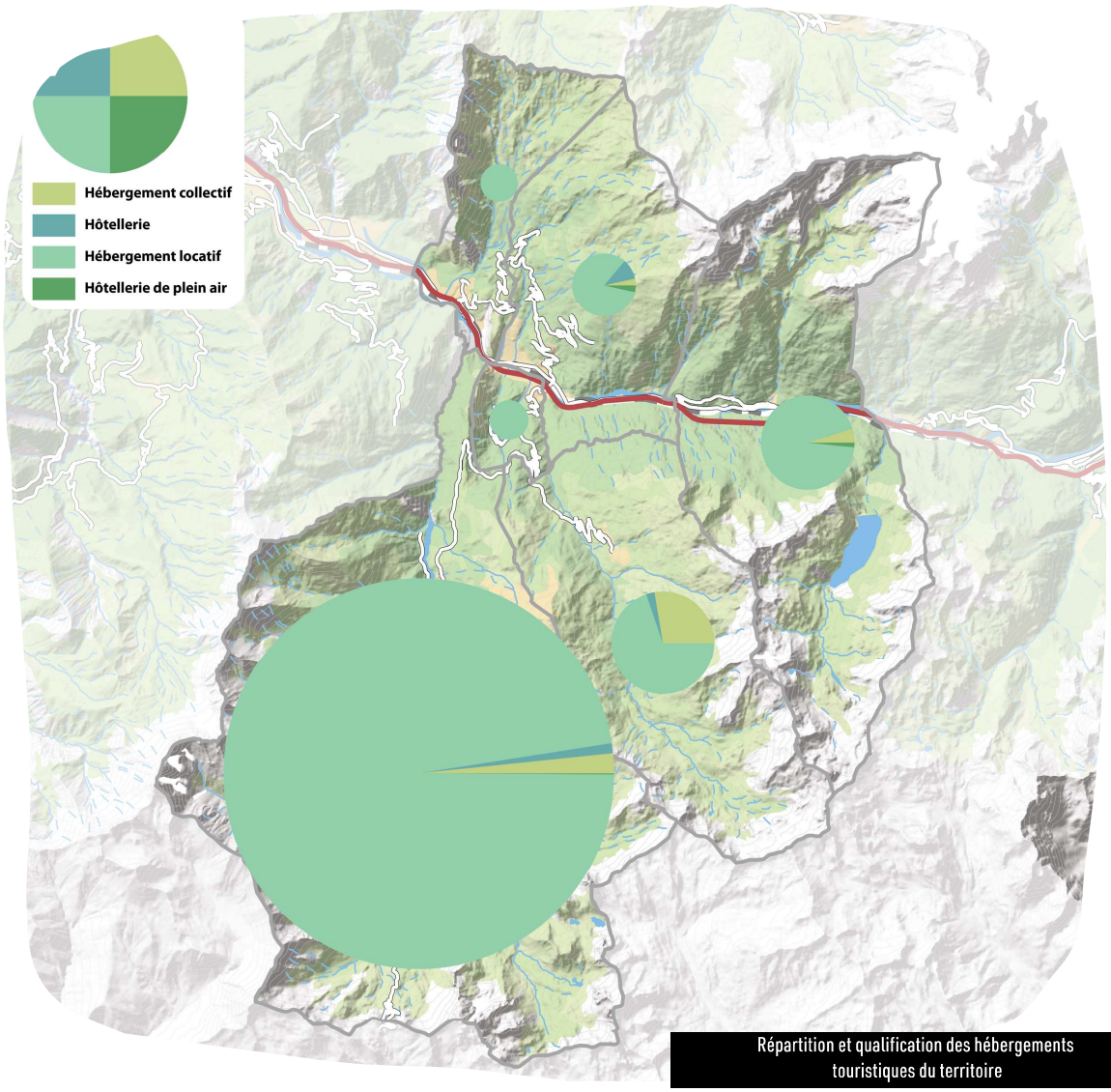
Source : Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, Module d'évaluation du poids touristique des territoires




Poids des retombées économiques des séjours par type d'hébergement en 2019

Source : Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, Module d'évaluation du poids touristique des territoires

Sur l'ensemble du parc de logement touristique, près de la moitié fait l'objet d'un classement, mais seulement 20 % sont labélisés. Parallèlement, sur l'ensemble des hébergements, la grande majorité présente une classe énergétique moyenne voire médiocre. Alors que les trois quarts des biens ont fait l'objet d'une rénovation de moins de 10 ans, il reste 20 % à 30 % d'hébergements anciens. Ainsi, le développement et la poursuite d'une politique d'accompagnement des propriétaires pour la rénovation notamment énergétique des logements ainsi qu'un accompagnement vers la montée en gamme au travers des labélisation et du classement ministériel sont à maintenir et conforter.
Alors que les locations à la semaine et les longs séjours sont prédominants pour une large majorité d'hébergement (80 % à 90 % des hébergements), les clientèles sont de plus en plus demandeuses d'offres en court séjour et en week-end. Aussi, alors que 25 % des loueurs souhaiteraient louer davantage et que plus de 200 propriétaires pourraient être intéressés par la mise en location de leur bien. Un travail avec ces derniers sur les offres de courts séjours permettrait ainsi de répondre aux besoins des clientèles tout en apportant une satisfaction pour les propriétaires qui verraient leurs taux d'occupation s'améliorer.




Répartition et qualification des hébergements touristiques du territoire

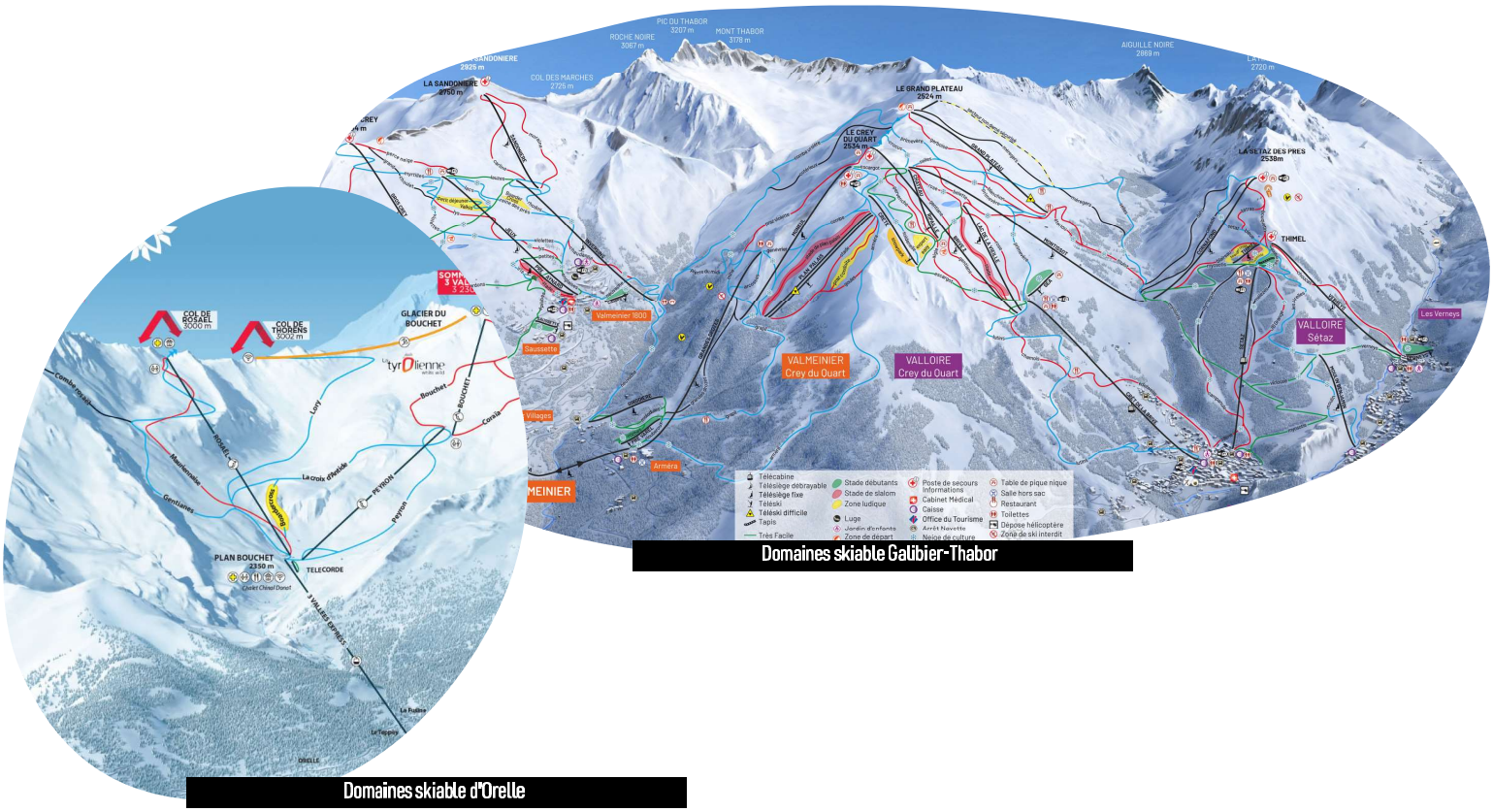
Source : APIDAE

### 1.3.1.3. Offre hivernale

Le territoire Maurienne Galibier et ses deux versants présentent le cadre idéal pour la pratique des activités hivernales particulièrement sur neige. Ainsi, le territoire est le support de trois stations de ski alpin et de deux domaines skiables :

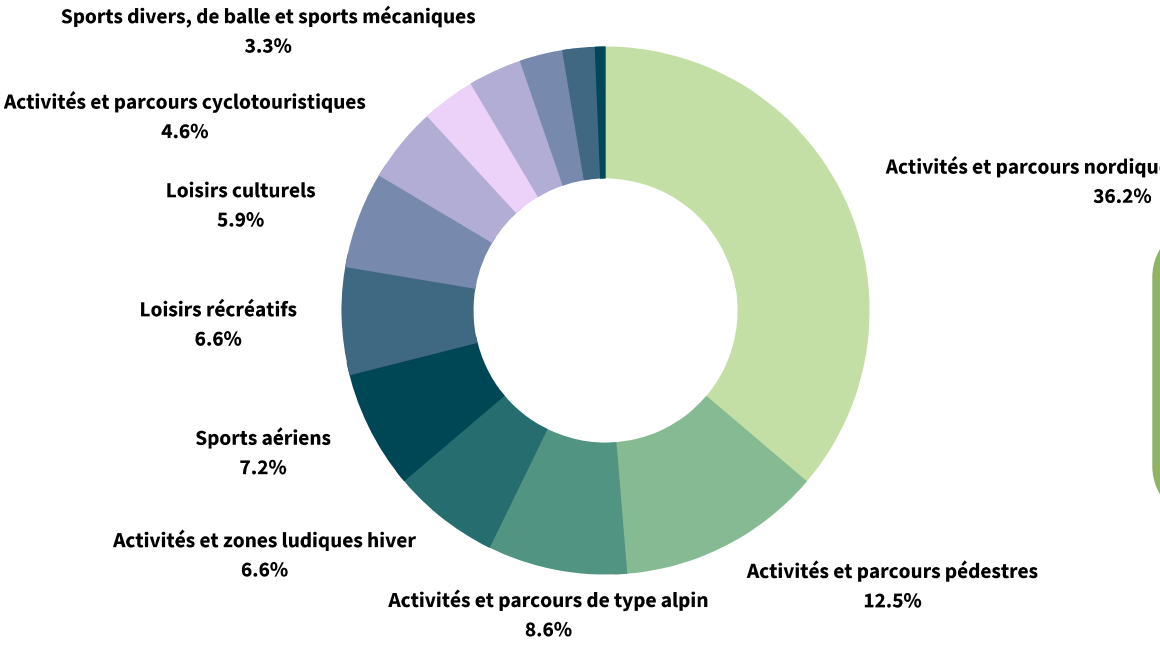
- le domaine Galibier Thabor et ses 160 kilomètres de pistes entre 1430 et 2750 mètres d'altitude :
  - 89 pistes pour tous niveaux : 8 noires, 33 rouges, 31 bleues et 17 vertes,
  - 1 Snow Park,
  - 29 remontées mécaniques dont 2 télécabines,
  - 17 télésièges, 10 téléskis et 1 tapis roulant couvert
  - 70% de pistes situées au-dessus de 2000 mètres d'altitude,
  - 1320 mètres de dénivelé, 3 massifs et 5 versants,
  - 710 enneigeurs répartis sur tout le domaine skiable.
- le domaine des Trois Vallées, le plus grand domaine skiable du monde, et ses 600 kilomètres de pistes entre 1100 et 3230 mètres d'altitudes dont Orelle est un des accès :
  - 332 pistes pour tous niveaux : 35 noires, 117 rouges, 147 bleues et 52 vertes,
  - 8 espaces et Snow Park dédiés au surf et au snowboard,
  - 163 remontées mécaniques dont 32 télécabines, 4 funitels, 3 téléphériques et 2 télébennes,
  - 11 liaisons inter-stations,
  - 61 télésièges, 36 téléskis et 25 tapis roulants.
  - 100 % de pistes situées au-dessus de 1800 mètres d'altitude,
  - 62 000 mètres de dénivelé, 6 massifs et 20 sommets,
  - Plus de 2000 enneigeurs répartis sur tout le domaine skiable.






Domaines skiable Galibier-Thabor

Domaines skiable d'Orelle




- Escalade indoor outdoor : 2,6%
- Divertissement: 1,96%
- Pêche : 0,65%

Ventilation des activités e t des équipements ouverts en hiver

Source : APIDAE



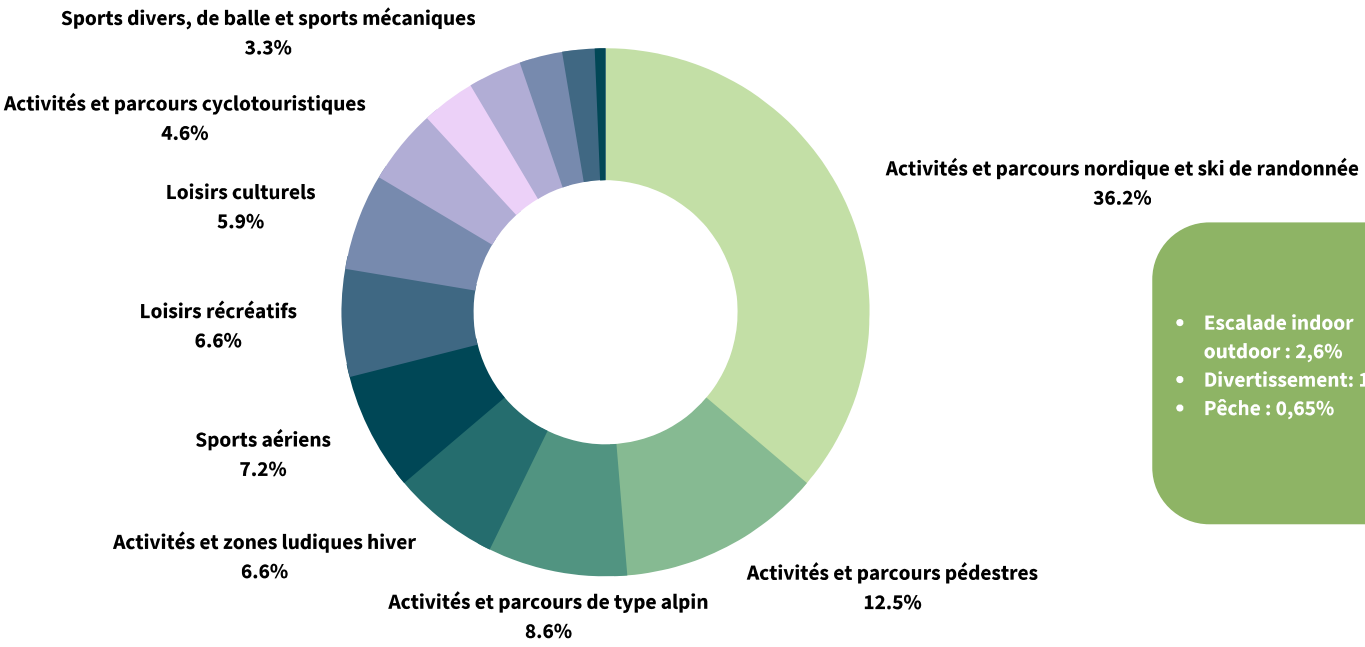
En plus de ces domaines skiables chacune de ces stations présente de nombreux attraits : chiens de traineau, tyroliennes, itinéraires raquettes, ski de fond, vol libre... Maurienne Galibier est également un terrain de jeu idéal pour la pratique du ski de randonnée sur les Massifs des Aiguilles d'Arves, du Galibier, des Cerces et du Thabor d'une part, mais également sur les pentes ensoleillées de la Vanoise : sur le Mont Brequin ou dans le massif des Encombres.

De manière générale, l'offre d'activités hivernales est riche en station, mais reste particulièrement faible sur le reste du territoire. Alors qu'un engouement certain pour les activités nordiques (raquette, ski de fond, ski de randonnée, randonnée hivernale...) a émergé durant l'hiver 2021, les stations ont su réagir et développer une offre répondant aux attentes des pratiquants sur laquelle il sera nécessaire de capitaliser. Il conviendra ainsi de poursuivre et de soutenir la diversification engagée en station et d'initier une démarche d'attractivité hivernale du versant dénué de station.



### 1.3.1.4. Offre estivale

Alors que la fréquentation du territoire se concentre sur l'hiver, l'été reste la saison où la diversité des activités est la plus importante avec une attention particulière pour les activités de pleine nature et le patrimoine.




Ventilation des activités e t des équipements ouverts en hiver

Source : APIDAE



Ainsi, en été, le territoire se laisse découvrir au travers de nombreux sports de pleine nature. 500 kilomètres de sentiers balisés et entretenus permettent de découvrir les cols, les lacs, les sommets, les vallées et les torrents. Parallèlement, 3 refuges d'altitude gardés sur la période estivale rendent possible l'itinérance notamment sur le GRP Tour du Thabor. Une carence notable en hébergements d'altitude ressort sur le versant adret pour permettre une liaison en itinérance avec le Parc National de la Vanoise, et la Tarentaise par les vallées des Belleville et de Val Thorens qui rendrait possible un éventuel GRP sur ce secteur.



Le VTT se veut de plus en plus présent sur le territoire avec les Bikes Park de Valloire et Valmeinier, mais aussi avec la création d'itinéraires de randonnées VTTAE sur l'ensemble du territoire. De nombreux autres projets en faveur du VTT de descente notamment seront à concevoir suite à l'ouverture de la nouvelle télécabine d'Orelle. Alors que les premiers équipements cyclo (bornes de location, de recharges, de lavage, de réparations...) ont été installés, il convient de poursuivre la qualification du parcours clients et de la chaîne de service autour du cyclo notamment en proposant des points de locations de VTTAE dans les secteurs qui en sont privés.

De nombreuses activités verticales sont également praticables sur le territoire avec notamment trois via-ferrata adaptées à tous les niveaux et de nombreux sites d'escalade de tous niveaux dont certaines grandes voies mythiques se dessinent sur la plus haute falaise calcaire d'Europe. Un potentiel certain de développement, de mise aux normes et de communication de ces activités, permettrait de développer réellement une nouvelle offre de diversification pour le territoire.

Parmi les sites phares du territoire, les grands cols attirent un public large de cyclotouristes, de motards, de camping-caristes et de touristes motorisés. Les cols emblématiques du Galibier et du Télégraphe drainent des flux importants de visiteurs amenés bien souvent à s'y arrêter.

De nombreux éléments de patrimoine naturel, industriel, archéologique, militaire, religieux... ponctuent le territoire et sont notamment reconnus par les "Places fortes de Savoie" et "Les Chemins du Baroque". Bon nombre d'initiatives en faveur de la découverte de ces patrimoines ont émergé avec la création de sentiers d'interprétation et de visites qu'il faut soutenir et développer. Par ailleurs, quelques sites de valorisation des patrimoines indoor existent sur le territoire avec la présence de musées centrés sur la culture et la vie locale, et un musée de l'aluminium qui retrace l'histoire industrielle de la vallée.

Une offre agritouristique se développe également avec quelques séjours à la ferme, mais surtout avec des visites d'exploitation qui sont à encourager, à qualifier et à communiquer.

Par ailleurs, le territoire s'avère propice au développement de nouvelles pratiques jusqu'ici peu développées comme le vol libre et la pêche. En effet, de nombreux lacs et torrents d'altitudes sont reconnus pour leur excellente qualité piscicole tandis que plusieurs versants proposent une aérologie favorable à la pratique du parapente et du vol libre.





## — 1.3.2. Diagnostic territorial

### 1.3.2.1. La mobilité

La mobilité sur le territoire Maurienne Galibier est caractérisée par une prédominance de l'usage de la voiture pour l'arrivée comme pour les déplacements au sein du territoire. Ainsi, le réseau routier est caractérisé par la présence de l'A43 et de la D1006 qui permettent de traverser l'ensemble de la vallée et de relier Maurienne Galibier aux grandes agglomérations (Turin, Chambéry, Grenoble, Lyon). La D902 assure une liaison Nord-Sud reliant Saint-Michel-de-Maurienne aux stations de Valloire et Valmeinier tandis qu'un réseau plus local dessert les hameaux et villages.

Les accès en train et en transport en commun divergent selon les secteurs et les saisons. Ainsi, la gare de Saint-Michel est desservie par des TGV en provenance de Paris les week-ends toute l'année tandis qu'une offre de TGV neige la relie directement au Nord, à la Bretagne et aux Pays de la Loire en saison hivernale.
Plus localement, une offre de TER permet tous les jours la liaison entre Modane et Chambéry, voire même avec Lyon notamment sur la période hivernale.

| Communes origines/destination | Nombre d'allers-retours en hiver | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Samedi | | Dimanche | |
| | En vacances scolaires | Hors vacances scolaires | En vacances scolaires | Hors vacances scolaires |
| **Paris Gare de Lyon** | 9 | 2 | 3/4 | 1 |
| **Hte Picardie TGV / Douai / Arras / Lille** | 2 | 0 | 0 | 0 |
| **Le Mans / Angers / Nantes / Rennes** | 1 | 0 | 0 | 0 |
| **Le Mans / Laval / Rennes / St-Brieux / Brest** | 1 | 0 | 0 | 0 |
| **Le Mans / Angers / Nantes / Vannes / Lorient / Quimper** | 1 | 0 | 0 | 0 |



| Communes origines/destination | | Nombre de services | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Samedi | | Dimanche | |
| | | Hiver | Eté | Hiver | Eté |
| **Chambéry / Modane TER** | | 18 | 15 | 18 | 14 |
| **Lyon TER** | **Direct** | 12 | 1 | 13 | 0 |
| | **Correspondance à Chambéry** | 5 | 9 | 2 | 9 |

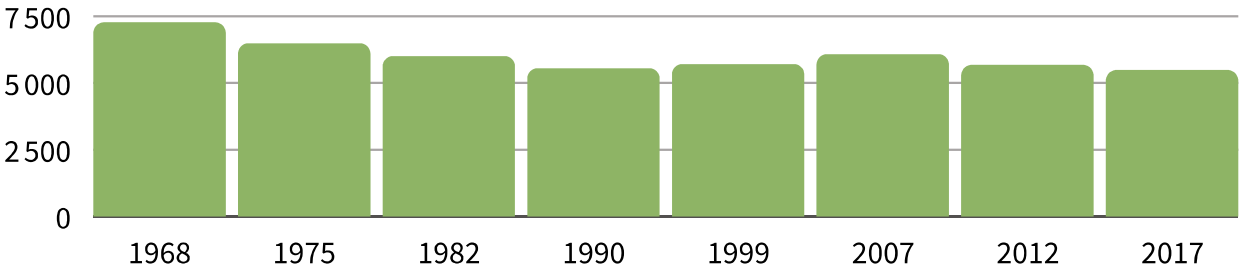
La ligne M8 permet ensuite de relier la gare de Saint-Michel-de-Maurienne aux stations de Valloire et de Valmeinier mais de manière très hétérogène selon les saisons et les jours de la semaine. Par ailleurs, il est à noter qu'aucune offre n'existe à ce jour pour relier les villages d'Orelle, de Saint-Martin-la-Porte, et les hameaux de Saint-Michel-de-Maurienne.

| | | Hiver | Eté |
|---|---|---|---|
| **Séjour d'une semaine (de samedi à samedi) à…** | Orelle | Absence d'offre : usage du taxi | Absence d'offre : usage du taxi |
| | Saint-Martin-d'Arc | Train + M8 | Train + M8 mais peu de services |
| | Saint-Martin-de-la-P. | Absence d'offre : usage du taxi | Absence d'offre : usage du taxi |
| | Saint-Michel-de-Mne | Gare | Gare |
| | Valmeinier | Train + M8 et navette communale | Train + M8 et navette communale |
| | Valloire | Train + M8 et navette communale | Train + M8 et navette communale |
| **Venir sur le territoire à la journée (hors samedi) pour un touriste à…** | Orelle | Absence d'offre | Absence d'offre |
| | Saint-Martin-d'Arc | Train + M8 | Train + M8 mais peu de services |
| | Saint-Martin-de-la-P. | Absence d'offre : usage du taxi | Absence d'offre : usage du taxi |
| | Saint-Michel-de-Mne | Gare | Gare |
| | Valmeinier | Train + M8 et navette communale | Absence d'offre : usage du taxi |
| | Valloire | Train + M8 et navette communale | Train + M8 mais peu de services |

### 1.3.2.2. Les populations

En plus des populations touristiques, ponctuelles et passagères, le territoire Maurienne constitue un lieu de vie pour un certain nombre de populations résidentes et saisonnières.

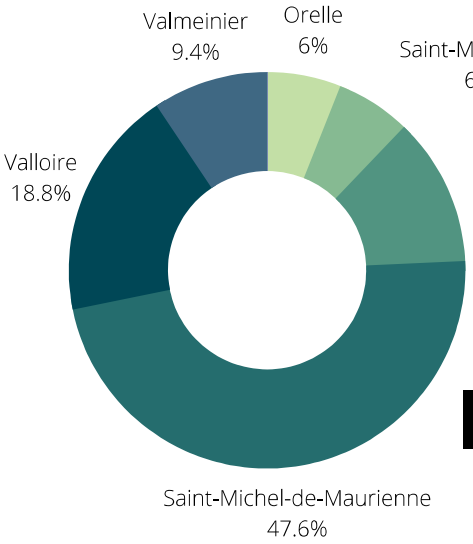
Le territoire Maurienne Galibier accueille ainsi une population permanente de 5 448 habitants qui n'a eu de cesse de décroitre au cours de la dernière décennie.




Evolution de la population permanente du territoire Maurienne Galibier

Source : INSEE

**La population du territoire est ainsi inégalement répartie avec une forte concentration des habitants sur les communes de Saint-Michel-de-Maurienne et de Valloire.**




Répartition de la population pemanente sur le territoire Maurienne Galibier

Source : INSEE

En complément de la population permanente une population de travailleurs saisonniers s'installe sur les périodes estivales et hivernales de forte fréquentation et occupe des emplois en lien direct avec la forte activité touristique du territoire.

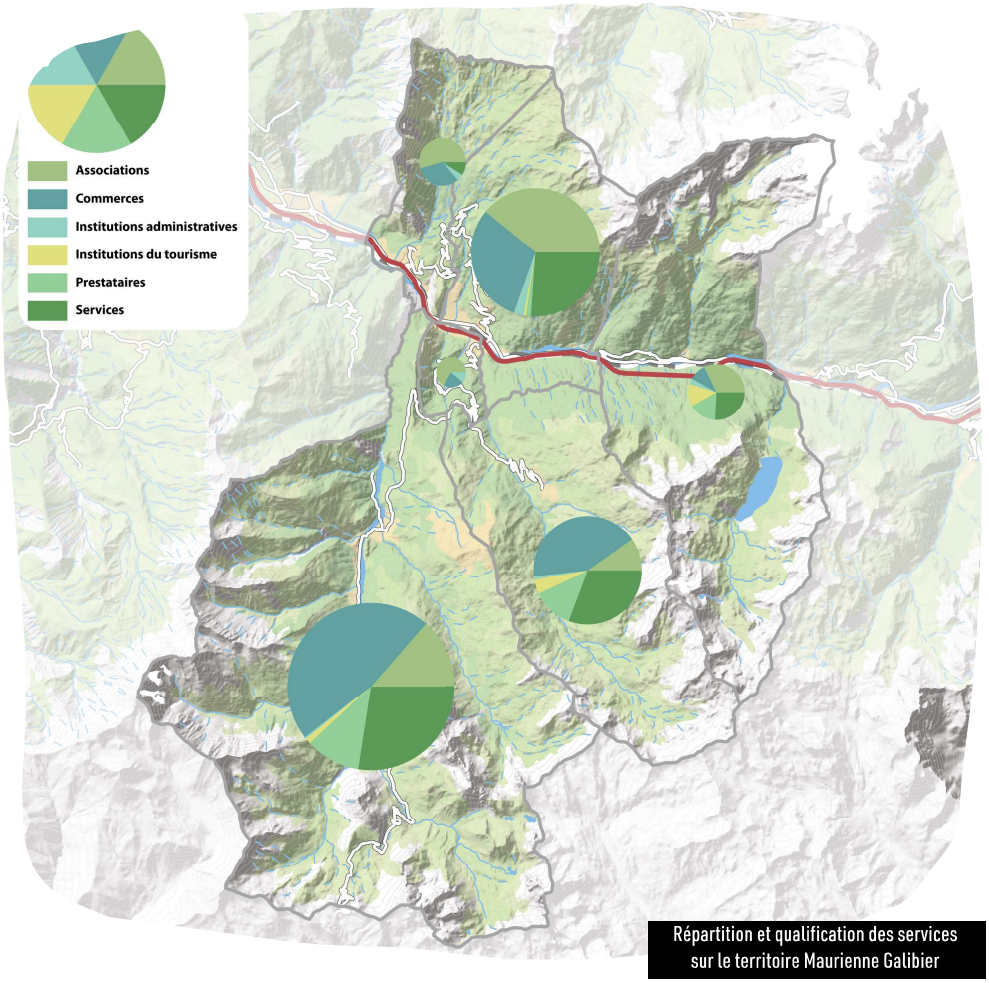
En effet, la vallée de la Maurienne compte près de 4 000 emplois touristiques essentiellement regroupés dans les remontées mécaniques, les hébergements et la restauration. Ce nombre est ainsi en forte croissance avec une hausse de 60 % entre 2007 et 2019 tandis que les autres emplois salariés du secteur privé ont baissé de 11 % sur la même période.

Sur le territoire Maurienne Galibier, ce sont 1314 saisonniers en hiver et 459 en été qui mettent en action les rouages de la destination au service de la qualification du parcours des clientèles. Les emplois saisonniers sont essentiellement répartis sur les stations de Valloire et Valmeinier (85 %) où une carence significative d'hébergement se fait ressentir tandis qu'un parc de lits est disponible dans la vallée (mais bien souvent inaccessible en raison de l'éloignement avec les stations et des difficultés rencontrées autour de la mobilité.
Le territoire compte ainsi une carence totale théorique hivernale de 204 lits pour accueillir les 561 saisonniers non-résidents du territoire. Par ailleurs, les population saisonnières rencontrent de grandes difficultés d'accès à certains services essentiels tels que ceux de la santé, de garde d'enfants, de mobilité...

### 1.3.2.3. Les services à la population

La ville de Saint-Michel-de-Maurienne, polarité principale du territoire, concentre l'essentiel des besoins du quotidien (gare, supermarché, commerces, banques, médecins, équipements culturels et sportifs, écoles...). Les autres services qui ne seraient pas présents à Saint-Michel-de-Maurienne (hôpital, certains services administratifs...) le sont à Saint-Jean-de-Maurienne à seulement quelques kilomètres moyennant 15 minutes de trajet. Les stations de Valloire et Valmeinier présentent quant à elles un bon niveau d'équipement et ne dépendent donc pas de l'offre de la vallée pour les besoins du quotidien (sauf pour le collège, le lycée et la gare).

Néanmoins, le diagnostic du schéma de service souligne la saisonnalité de certains services, notamment dans les stations intégrées (commerces de proximité, restaurants, TGV neige, etc.). Il faut souvent accepter de passer du « tout » en hiver (animation, commerces, services…) à « rien » en intersaison (printemps et automne).




Répartition et qualification des services sur le territoire Maurienne Galibier

Source : APIDAE

## 1.4. UN PERIMETRE COHERENT

A la fois périmètre administratif, périmètre de bassin de vie, d'emploi, de mobilité et de service, et périmètre d'une destination touristique, le territoire Maurienne s'avère être, au regard des différents éléments apportés dans le diagnostic, un périmètre cohérent et pertinent pour établir un programme Espace Valléen et partager collectivement une stratégie de diversification touristique.

Par ailleurs, le territoire Maurienne Galibier vient compléter le fin maillage des Espaces Valléens envisagées sur les espaces d'altidudes de la vallée de la Maurienne. Il est ainsi à l'interface entre la Haute Maurienne Vanoise, le Pays des Aiguilles d'Arves, le Briançonnais et la Tarentaise.



# II. Cadre de la candidature Maurienne Galibier 2021 – 2027

## 2.1. BILAN DU PROGRAMME 2017-2020

### — 2.1.1.Bilan quantitatif

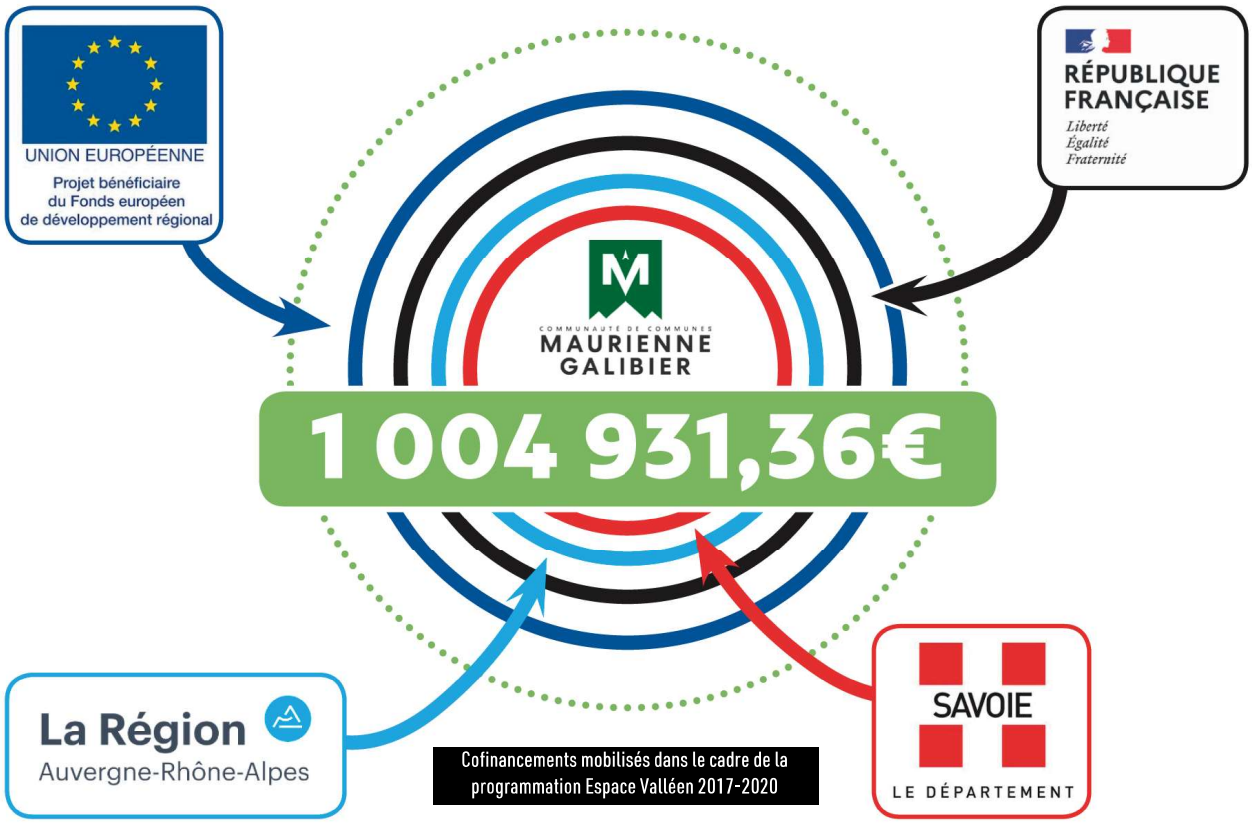
L'Espace Valléen Maurienne Galibier répond dans son ensemble à la stratégie touristique présentée et validée par les financeurs en 2017.

**Pour rappel, la stratégie menée au cours de la précédente programmation était déclinée en trois axes :**

- **Se positionner sur l'itinérance,**
- **Une singularité à mettre en avant et à traduire en offres expérientielles pour ses clientèles cibles en quête de sens,**
- **S'appuyer sur ses ressources en les confortant.**



64 % des opérations sont achevées ou en cours de réalisation




Cofinancements mobilisés dans le cadre de la programmation Espace Valléen 2017-2020

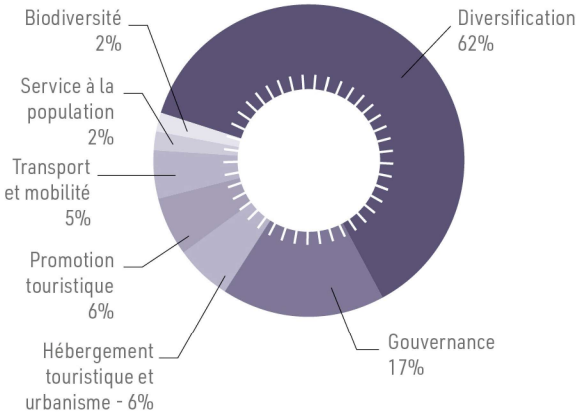
# Bilan quantitatif de de Maurienne Galibier et comparaison avec l'ensemble des Espaces Valléens

## VENTILATION PAR THÉMATIQUE DU NOMBRE DE PROJETS ENREGISTRÉS

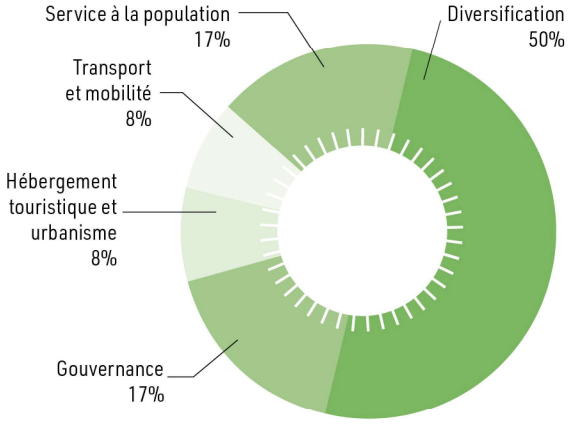
(au 30 juin 2020)

### Dans l'ensemble des territoires

*– 6 projets sur 10 visent la diversification touristique –*




### Espace Valléen Maurienne Galibier

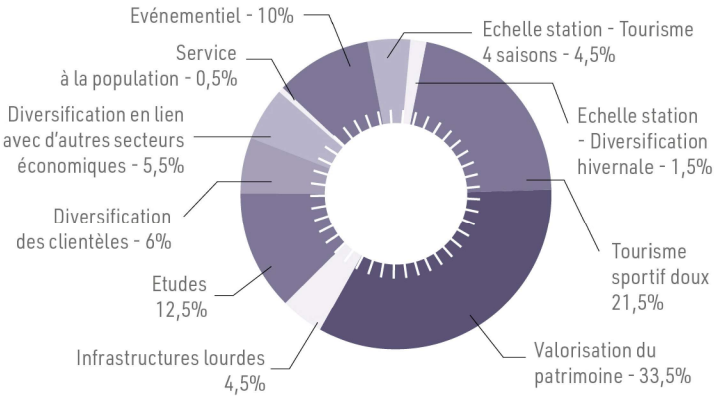



## RÉPARTITION DES PROJETS PAR TYPES DE DIVERSIFICATION

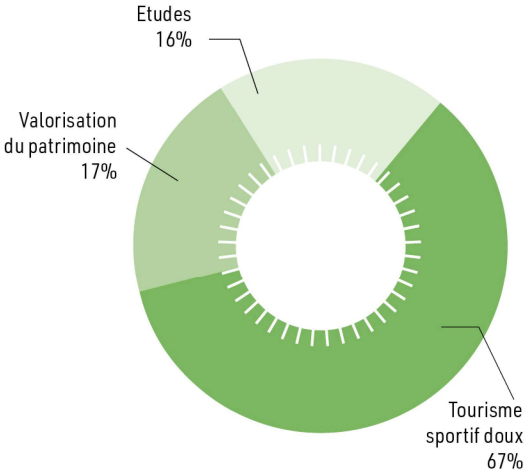
### Dans l'ensemble des territoires

*– ⅓ des projets de diversification porte sur la mise en valeur des richesses patrimoniales des Espaces Valléens –*

*– 94% des projets ont été conduits hors du périmètre des stations –*




### Espace Valléen Maurienne Galibier



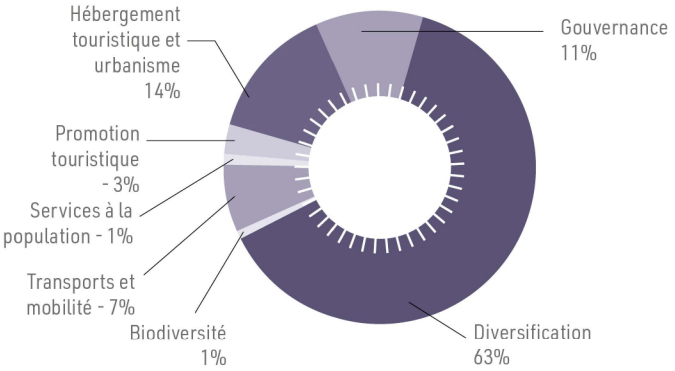
# Bilan quantitatif de de Maurienne Galibier et comparaison avec l'ensemble des Espaces Valléens

## VENTILATION FINANCIÈRE PAR THÉMATIQUE DE PROJET ( Coût total éligible des projets enregistrés )

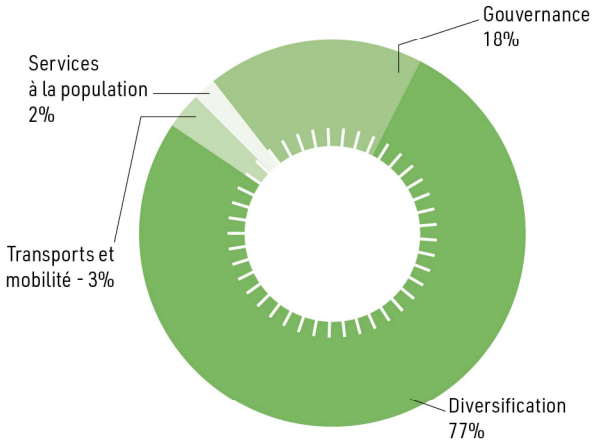
(au 30 juin 2020)

### Dans l'ensemble des territoires

*– 6 projets sur 10 visent la diversification touristique –*




### Espace Valléen Maurienne Galibier

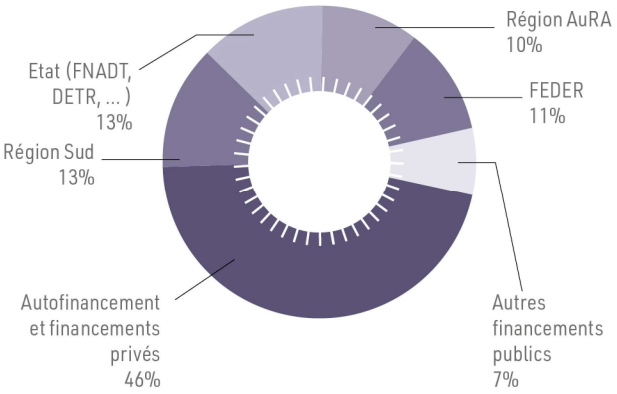



## RÉPARTITION DES SOMMES ALLOUÉES PAR TYPE DE FINANCEUR ( Ensemble des projets enregistrés )

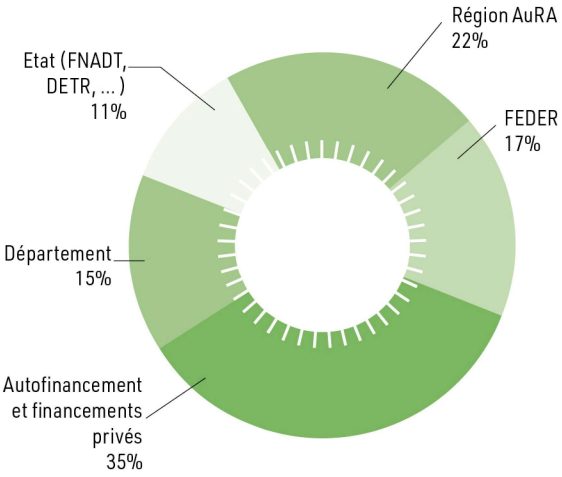
### Dans l'ensemble des territoires

*– ⅓ des projets de diversification porte sur la mise en valeur des richesses patrimoniales des Espaces Valléens –*

*– 94% des projets ont été conduits hors du périmètre des stations –*




### Espace Valléen Maurienne Galibier




Trois opérations ne figurant pas dans le plan de financement n'ont pas été incluses (Service à la population : 2 565 428,14 € - Diversification tourisme sportif doux : 152 234,47€ - Hébergement touristique : 187 580 €)

## — 2.1.2. Bilan qualitatif

### 2.1.2.1. Opérations non réalisées

Parmi les 14 opérations prévues dans le plan d'action, 5 n'ont pas été réalisées et n'ont pas fait l'objet de financement au titre de l'Espace Valléen. Il s'agit ainsi des opérations suivantes :

- **FA2b - Mise en œuvre [des actions définies au cours de l'étude mobilité FA2a)** : les quatre années de la précédentes programmation ne nous ont pas permis de mener à bien cette opération dans les délais nécessaires à sa bonne réalisation, l'étude préalable ayant été initiée en 2019 et s'étant terminée au cours de l'année 2020 malgré le contexte sanitaire,
- **FA4b - Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir, commercialiser :** cette opération n'as pas eu lieu en raison du changement d'objet de l'opération FA4a qui visait à mener une étude sur l'itinérance et de l'absence de recrutement d'un.e chargé.e de commercialisation, par ailleurs cette opération et notamment la création d'un site web et d'une place de marché seront certainement des missions amenées à être confiées au futur OTI Maurienne Galibier toujours en cours de structuration,
- **FA6a - Développement de circuits d'interprétation médias :** le territoire ne s'est pas emparé de cette opération, peu de projets structurants ont été envisagés jusqu'à présent. L'opération FA5b comprend cependant la création d'un sentier ludo-pédagogique inauguré au cours de l'été 2021.
- **FA8a - Outil d'analyse fine de la structuration des lits et de son évolution :** l'opération a été réorientée vers la réalisation d'une étude sur la connaissance du parc immobilier touristique sur l'ensemble du territoire Maurienne Galibier et la mise en place d'une politique immobilier de loisir partagée par l'ensemble du territoire et financées dans le cadre du CTS Maurienne,
- **FA9a - Gestion pastorale et génie écologique des milieux à enjeux environnementaux :** cette opération ne faisait pas partie des priorités du territoire et les acteurs locaux ne se sont pas emparés du projet.



### 2.1.2.2. Opérations réalisées et en cours de réalisation

Parmi les 14 opérations prévues dans le plan d'action, 9 sont achevées ou en cours de réalisation et ont bénéficié de subventions dans le cadre de la programmation Espace Valléen. Il s'agit ainsi des opérations suivantes :

- **FA1a - Elaboration du schéma [de cohérence des sentiers] :** cette opération a permis de réaliser un diagnostics des sentiers et des itinéraires de randonnée existants, de leurs qualités, et de leurs modes de gestion avant de prioriser les 500 kilomètres d'itinéraires (de proximité et d'altitude) structurants et/ou présentant un intérêt particulier (patrimoine, paysage...) puis de définir un plan de travaux pluriannuel pour requalifier, signaler et baliser l'ensemble du réseau,
- **FA1b - Ingénierie [pour la mise en oeuvre du schéma de cohérence des sentiers] :** cette opération a permis le recrutement et le financement du poste "Chargé.e de Mission Activités de Pleine Nature" sur une durée de deux ans afin de mettre en place les actions définies dans l'étude de schéma de cohérence des sentiers et l'ensemble des autres projets relatifs aux activités de pleine nature.
- **FA1c - Mise en œuvre du schéma de cohérence des sentiers :** cette opération a permis la requalification des sentiers et chemins le nécessitant, le balisage et la mise en place d'une signalétique homogène et conforme avec les préconisations de la FFRP et du Département de la Savoie, la réalisation de documents de promotion, la pose de mobiliers d'agrément et l'acquisition d'équipements numériques permettant le suivi des opérations d'entretien et de fauchage en temps réel par le maître d'ouvrage,
- **FA2a - Etude-Action Mobilité :** La mobilité est une problématique récurrente en Maurienne-Galibier autant pour la population locale que touristique, aussi l'étude réalisée par ITEM a permis : de définir une stratégie globale des déplacements en ayant une approche multimodale à l'échelle communautaire et en lien avec les polarités voisines; de prendre en compte la mobilité touristique et locale; d'intégrer la mobilité dans la dynamique engagée en matière de développement du territoire et de développement durable; de sensibiliser les acteurs du territoire au développement des alternatives à l'autosolisme notamment auprès des hébergeurs. Le schéma de mobilité et ses actions constitueront la feuille de route opérationnelle du territoire Maurienne-Galibier en matière de mobilité avec un programme adapté aux besoins du territoire.

- **FA4a - Etude-Action [autour de l'itinérance] :** transformé en étude de la stratégie touristique du territoire, cette opération a permis de dégager les grands axes qui constituent aujourd'hui la feuille de route du développement touristique Maurienne-Galibier
- **FA5b - Valorisation du Fort [du Télégraphe] :** cette opération a permis de redonner une valeur touristique à l'emblématique Fort du Télégraphe qui surplombe la vallée. Toujours en cours, cette opération aura permis de créer un sentier ludo-pédagogique immersif et participatif entre le col du Télégraphe et le Fort autours de l'histoire militaire de la vallée de la Maurienne et du massif alpin, il permettra la mise en lumière nocturne de ce patrimoine remarquable au cours du printemps 2022 et permettra également la mise en place d'une scénographie sommaire à l'intérieur du fort pour venir agrémenter le parcours de visite proposé par les guides du patrimoine
- **FA5c - Rénovation et valorisation de la via-ferrata [du Télégraphe] :** cette opération à permis de sécuriser la via-ferrata du Télégraphe ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, de concevoir et d'installer la signalétique dédiée à cet équipement sur les tronçons et sur les accès. Elle permettra enfin de rééquiper la partie Est de la via-ferrata et de proposer une boucle familiale accessible à la demi-journée au départ du Fort et du Col.
- **FA7a - Diagnostic de la saisonnalité :** L'amélioration de la qualité des vies des saisonniers et des pluriactifs est une préoccupation importante du territoire Maurienne-Galibier, ceux-ci étant un maillon essentiel à la qualité de l'accueil des destinations. L'étude réalisée par MDP a permis d'établir un diagnostic en termes d'hébergement, de structures, de services dédiés, de mobilité, et de définir les enjeux et les moyens d'actions pour répondre aux besoins des quelques 1314 saisonniers en saison d'hiver et 459 en saison d'été. Les conclusions en terme d'hébergement ont été reprises dans la convention signée avec l'Etat et toutes les communes membres de Maurienne-Galibier le 26 décembre 2019 engageant ainsi les signataires à mettre en œuvre les actions identifiées. Parmi elles, sont prévus notamment le recrutement d'une ressource dédiée et la création d'un site internet à destination du public saisonnier. Les conclusions de l'étude se recoupent également avec celle de l'étude mobilité et font ressortir également la problématique mobilité pour les saisonniers.
- **Fa11 - Ingénierie :** cette opération a permis de soutenir le recrutement par la Communauté de Communes Maurienne Galibier, d'un.e chargé.e de mission dédié à l'animation du programme Espace Valléen Maurienne Galibier et au suivi des actions pendant les trois années de vie du programme.





#### 2.1.2.3. Opérations réalisées en dehors de l'Espace Valléen

En complément des projets portés et financés dans le cadre du programme Espace Valléen, d'autres projets ont été portés par le territoire au service de son développement touristique. Il s'agit ainsi des projets suivants :

- **Equipements cyclo :** Grâce au dispositif TEPOS/TEPCV et à la convention signée à l'échelle du Pays de Maurienne, pilotée par le Syndicat du Pays de Maurienne, le territoire Maurienne-Galibier a pu être doté d'équipements pour la clientèle cyclo (cyclotourisme et VTT). Ainsi, ont été installés : borne VAE en libre service, bornes de recharge vélos, stations multiservices de réparations, lavage et gonflage, bornes mixtes vélo-voitures. Ce maillage du territoire permet de répondre pour partie aux attentes de la clientèle et devra être complété par l'installation de bagagerie automatique, de service de portage de bagages pour les touristes en itinérance, de bornes automatiques complémentaires et de stations VAE notamment sur le versant adret qui ne dispose pas d'offres de locations privées.
- **Itinéraires VTTAE :** En réponses aux attentes et besoins des clientèles, le territoire s'est doté de boucles de VTT/VTTAE de tous niveaux pour permettre la découverte de ses chemins, de ses paysages et de ses patrimoines,
- **Espace Maurienne Galibier :** Point essentiel de la stratégie touristique du territoire, le pôle accueil et de services se doit d'être un lieu partagé et de vie tout au long de l'année, permettant d'accueillir tant la population locale que les touristes et conjuguera ainsi les notions de lien, de découverte et d'animation du territoire. Participant à l'attractivité du bourg centre de ST MICHEL DE MAURIENNE, il captera les visiteurs avec une mise en scène innovante, attrayante et immersive. Véritable vitrine du territoire, il répondra également à l'objectif de valorisation des savoir-faire et des produits locaux. La filière vélo comme moteur, de nombreux services accessibles 24h/24 y sont installés : distributeurs automatiques de produits locaux, bagagerie connectée, espace douches/sanitaires, qui contribueront à l'attribution du label vélo auquel prétend cet espace.
- **Développement des circuits courts :** dans le cadre de la réalisation de l'Espace Maurienne Galibier et de la valorisation des patrimoines du territoire, les circuits courts se sont révélés être des vecteurs essentiels des savoir-faire patrimoniaux et culinaires du territoire. Ainsi les producteurs et artisans sont accompagnés dans leur structuration et deviendront un des maillons essentiels au fonctionnement de l'équipement en ayant la gestion de distributeurs de produits locaux, mais aussi en participant à son animation et à la réalisation des espaces scénographiques sur la thématique "saveur".
- **Politique immobilier de loisirs :** La politique immobilier de loisirs mise en œuvre par Maurienne-Galibier est le fruit de l'étude stratégique de développement touristique du territoire qui prévoyait un axe pour l'optimisation de l'hébergement de loisirs avec une connaissance du parc d'hébergement et le développement de l'animation du réseau des acteurs. Cette opération est pilotée par la CCMG en lien étroit avec les offices du tourisme du territoire. Aidée par le Département de la Savoie, elle permet au territoire d'être accompagné dans la connaissance de son offre d'hébergements menée par le cabinet G2A, mais également dans le développement d'une politique incitative à la mise en location de davantage de biens. Cette politique incitative à la location est couplée à une politique de valorisation et de montée en gamme de l'immobilier du tourisme. Elle est elle-même complétée par un processus d'accompagnement à la rénovation mené par AFFINISKI et celui d'un nouveau partenaire FACE B qui peut encadrer, faire réaliser et suivre les travaux de rénovation pour les propriétaires les plus éloignés. Un guide des bonnes pratiques à l'attention des propriétaires d'hébergements touristiques a été édité également et une plateforme dédiée aux problématiques de l'immobilier de loisirs a été mise en ligne.

## 2.2. LES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE EN VUE DE LA NOUVELLE CANDIDATURE

Au cours des démarches menées et initiées localement pour élaborer la candidature, des échanges avec les autres territoires en cours de réactualisation de leur stratégie, de la participation à des temps de réflexions avec les divers partenaires du territoire et de l'autoévaluation de la performance du territoire dans la mise en œuvre du précédent Espace Valléen, de nombreux éléments sont venus agrémenter, compléter et orienter la candidature aujourd'hui finalisée.

**La catégorisation INRAE** qui place le territoire Maurienne Galibier parmi les territoires à forte spécialisation touristique en raison de son économie essentiellement dépendante de l'activité touristique, la forte variabilité saisonnière de sa population, la présence d'une quantité importante de lits touristiques, de l'altitude moyenne élevée du territoire et de la présence de stations de ski alpin de grande taille et de grandes renommées. C'est ainsi que le territoire s'engage dans un réel processus de coopération entre les collectivités exerçant la compétence tourisme et dans une stratégie forte de diversification des activités pour une moindre dépendance à la ressource en neige et une meilleure gestion des flux pour limiter leurs nuisances sur les milieux naturels.

**Les impacts du changement climatique** révélateurs de la vulnérabilité écologique des territoires de montagne et donc de la vulnérabilité économique des territoires. C'est ainsi la totalité des activités neiges qui seront menacées et une bonne partie des activités estivales qui devront s'adapter aux aléas climatiques précipitations, pics de chaleur...). Le territoire doit ainsi adapter localement son offre touristique pour conserver une attractivité certaine (développement des activités hors neige notamment), mais aussi s'engager dans une réelle démarche d'atténuation de son impact sur le dérèglement climatique global (mobilité, consommations énergétiques...).

**Les impacts de la COVID** sur les pratiques des clientèles. Ainsi les pratiques outdoor et itinérantes de pleine nature sont plus que jamais au coeur des attentes des clientèles en quête de grands espaces, de distanciation, de reconnexion avec la nature... C'est ainsi tout un pan des clientèles touristiques du territoire qui souhaite donner du sens à son séjour, en en limitant l'impact les impacts directs et indirects sur les écosystèmes. Par ailleurs, la fermeture des remontées mécaniques a su mettre les stations en marche forcée à la diversification de leurs activités hivernales (re)découvertes et appréciées par leurs clientèles habituelles. De plus, l'absence des clientèles étrangères a mis en avant la nécessité sde maintenir une attractivité locale et régionale propice aux courts séjours et nécessitant des offres et des services spécifiques (hébergements, mobilité...).



**Les échanges et travaux menés avec d'autres Espaces Valléens** qui ont fait ressortir la nécessité de communiquer davantage sur le programme, ses avantages, ses objectifs, ses réalisations; de réaliser des opérations entre plusieurs espaces valléens et de partager nos expériences et nos réalisations.

**L'autoévaluation de la performance du territoire** dans la mise en oeuvre du précédent et premier Espace Valléen Maurienne Galibier qui a montré des difficultés dans sa gouvernance, son appropriation et sa communication, et la mobilisation des acteurs indispensables à la vie du programme. C'est ainsi fort de cette première programmation que le territoire souhaite poursuivre sa démarche de développement touristique coopérative, partagée et intégrée .

## 2.3. LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE PREPARATION DE LA CANDIDATURE

Dès le début de l'hiver 2020, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a fait le choix de s'armer d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'accompagner dans l'élaboration de sa stratégie et de son plan d'actions de développement et de diversification touristique intégré et partagé. Ainsi, l'élaboration et la construction de cette stratégie s'est déroulée de l'automne jusqu'au dépôt de la candidature le 30 juillet de la manière suivante :

- Une première phase d'**appropriation de la stratégie et du territoire** par les chargés de missions en charge de l'élaboration et de la réactualisation de la stratégie nouvellement arrivés au sein des équipes de la Communauté de Communes Maurienne Galibier,

- Une **présentation du programme individualisé** au cours des mois d'octobre et de novembre auprès de chacun des Maires et de leurs adjoints volontaires pour présenter le bilan du précédent programme, rappeler le fonctionnement, les enjeux, les objectifs et les évolutions des Espaces Valléens, présenter les démarches à venir pour la réactualisation de la stratégie et initier les premières réflexions,

- Une phase d'**appropriation des données stratégiques** du territoire par l'AMO au cours de l'hiver. Cette phase a permis à l'AMO de prendre contact avec les personnes ressources du territoire, réaliser une collecte documentaire et une synthèse et une analyse des données recueillies (précédentes études, précédente candidature...).

- La tenue du **COPIL de lancement** avec des élus, des acteurs du territoire et des partenaires du programme destiné à présenter les nouveaux axes et orientations des Espaces Valléens et initier les premières réflexions sur les compétences à mobiliser, la pertinence du périmètre d'action, les premières pistes d'actions et les modalités de gouvernance

- La **rencontre individuelle des communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Martin-d'Arc, Orelle et Valloire** pour identifier les actions prêtes à être déployées et recueillir leurs idées et projets en faveur de la diversification touristique, de la transition écologique et de la gouvernance
- La **rencontre individuelle de la commune de Valmeinier** avec les mêmes objectifs et méthodes que ceux détaillés dans le point précédent,

- Une phase de **découverte et d'appropriation du territoire** en présence de l'AMO et des chargés de missions pour mieux percevoir les spatialités du territoire, ses reliefs, son fonctionnement, ses activités, sa mobilité et mettre en perspective sur le terrain certaines opérations évoquées au cours des entretiens individuels

- La tenue de **trois entretiens avec les acteurs des activités de pleine nature** pour envisager les perspectives de développement de ces pratiques sur le territoire et les besoins des acteurs qui les développent :
  - le 20 avril avec les acteurs de la **filière verticale** : club d'escalade "Maurienne Escalade", association de développement de la falaise de Saint-Martin-la-Porte, FFME73, élus pratiquants et guides de haute montage
  - le 30 avril avec les acteurs de la **filière pêche** : les AAPPMA de Valloire et de Modane, représentants de la fédération de pêche de Savoie
  - le 30 avril avec les acteurs **du vol libre** : les clubs de Haute Maurienne et de l'Envol de la Croix des Fleurs, le comité départemental du vol libre. Par ailleurs des échanges ultérieurs se sont tenus avec des moniteurs et bi-placeurs du territoire

- La tenue d'un **entretien avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc** représentant également les producteurs du territoire qu'elle accompagne dans leur structuration associatives pour évoquer le potentiel de capitalisation sur la démarche en cours et poursuivre le développement de cette filière sur le territoire

- La tenue d'un **entretien groupé avec l'ensemble des Offices de Tourisme** du territoire pour profiter de leurs connaissances des acteurs de leur territoire et exprimer les besoins rencontrés dans leurs structures qui seraient en adéquation avec les axes de la programmation Espace Valléen,

- La tenue d'une **réunion de présentation à destination des élus** du territoire autour des dispositifs touristiques sur le territoire et la présentation de l'état d'avancement de l'élaboration de la candidature et de la réactualisation de la stratégie le 10 juin

- La tenue d'un **atelier de concertation** pour approfondir les thématiques les moins représentées dans la candidature suivi d'un **COPIL de validation de la stratégie** élaborée, avec la présence d'élus et de socio-professionnels du territoire

- La **présentation et la validation en Conseil Communautaire** de la stratégie réactualisée

L'ensemble des phases de réalisation évoquées ci-dessus ont été menées conjointement à la rédaction de la candidature et à la réalisation d'un arbre à objectif souple et agile qui a su s'adapter aux différents apports et besoins recueillis jusqu'à sa version finale aujourd'hui présentée.



**En parallèle de la démarche de concertation territoriale, l'Espace Valléen Maurienne Galibier s'est impliqué dans des travaux collectifs menées par-delà ses frontières administratives. Ainsi tout d'abord initiés avec les territoires voisins du Pays des Aiguilles d'Arves et la Haute Maurienne Vanoise, les échanges ont rapidement été étendus à l'ensemble des Espaces Valléens et ont donné lieu à des recoupements davantage thématiques. Ainsi, un cycle de visio-conférence s'est tenu de décembre à juin et sera poursuivi dès le 7 septembre pour maintenir la dynamique de coopération engagée. De nombreuses opération inter-EV ont notamment émergé a cours de ces échanges et se retrouvent aujourd'hui dans la stratégie du territoire.**

- **14 décembre 2020 :** échanges divers sur les actions communes
- **15 janvier 2021 :** échanges divers sur les actions communes
- **01 février 2021 :** échanges divers sur les actions communes
- **05 février 2021 :** préparation du 22 février avec liste commune de questions pour le séminaire
- **05 mars 2021 :** retours du séminaire du 22 février et point d'étape sur la candidature de chacun
- **26 mars 2021 :** échanges divers
- **15 avril 2021 :** rencontres entre 7 clusters et les Espaces Valléens (présentation de leur structure et de leurs actions)
- **21 avril 2021 :** rencontre spécifique Belledonne, Oisans et Pays des Aiguilles d'Arves pour définir les actions communes pouvant intégrer le plan d'actions de ces trois Espaces Valléens et éviter les doublons entre nos territoires.
- **8 mai 2021 :** Partage d'information sur les paramètres de candidature notamment sur l'autofinancement et le recours aux clusters et pôles thématiques et nouvelle visioconférence thématique sur les serious games
- **27 mai 2021 :** Discussions autour des modalités de communication et de gouvernance ainsi que des actions inter-EV à prioriser

# Les Espaces Valléens ayant participé à la démarche inter-EV

Cluses Arve & montagnes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON Sources de lumière

ESPACE VALLÉEN DU COL DE LA MADELEINE • TARENTAISE - MAURIENNE •

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Belledonne

ESPACE VALLÉEN Tinée Vésubie

OISANS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

provence alpes agglo

MONTAGNES DU GIFFRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HMV Haute Maurienne Vanoise

TARENTAISE VANOISE SAVOIE Assemblée du Pays

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

Parc naturel régional du Luberon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS

# Les Clusters ayant participé à la démarche inter-EV

CLUSTER ECO BÂTIMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

tenerrdis ENERGY CLUSTER Auvergne-Rhône-Alpes

OSV Outdoor Sports Valley

dowino GAMES, APPS & FILMS FOR CHANGE

activhandi

EXCELLENCE BOIS

Cluster montagne Auvergne-Rhône-Alpes France

MINALOGIC Auvergne-Rhône-Alpes

Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

## 2.4. LES NOUVELLES PERSPECTIVES D'ANIMATION DU PROGRAMME

Pour mener à bien l'animation et la vie du programme, de la candidature à son évaluation, en passant par sa vie et son animation au quotidien, la Communauté de Communes mettra à disposition un.e chef.fe de projets disposant d'une "*autorité fonctionnelle et des capacités d'actions en animation, en autonomie*" pour mener à bien le suivi de l'Espace Valléen et veiller à la bonne mise en œuvre du plan d'actions. Ses missions seront donc :

- de réaliser le suivi administratif, technique, fonctionnel, budgétaire et comptable du programme, en étant l'interlocuteur des partenaires, et des temps de travail au sein du réseau des EV,
- d'accompagner les porteurs de projet sur le montage et la mise en œuvre des projets,
- de mettre en réseau, professionnaliser et sensibiliser les acteurs touristiques concernés par des journées de sensibilisation, des formations, des éductours...,
- d'assurer la coordination technique des projets portés par la Communauté de Communes Maurienne Galibier,
- de communiquer sur les projets réalisés sur le territoire et de procéder à l'évaluation des actions et du plan d'actions,
- d'organiser et animer les réunions (comité de pilotage, comité de suivi et groupes de travail) prévues dans les modalités de gouvernance,

Le.a chargé.e de missions sera soutenu.e d'un.e "VTA - Appui au Développement Territorial et au Tourisme" avec le.laquelle il.elle il partagera ses missions. Lui seront ainsi confiés :

- la constitution et le suivi des dossiers de demandes de subventions (suivi administratif, technique et financier),
- le soutien à l'animation des groupes de travail et comité de pilotage (préparation et rédaction de compte-rendu),
- la coordination technique des projets,
- la communication sur les projets mis en oeuvre sur le territoire.

Les chef.fes de projet et chargé.e.s de missions ainsi qu'un élu référent s'engagent ainsi à participer aux temps de rencontres et d'échanges du réseau des Espaces Valléens, mais aussi plus localement à s'impliquer activement dans tous les projets inscrits au plan d'actions pour apporter une aide technique et s'assurer de la bonne adéquation des projets avec la stratégie du territoire.

### De nouvelles perspectives, une animation au coeur de la statégie :

**Le plan d'actions prévisionnel comprend la réalisation d'une étude de structuration de l'Office de Tourisme Intercommunal, qui, loin de s'en contenter, réévaluera les modalités d'éxécution de la compétence tourisme au sein du territoire Maurienne Galibier et mettra en lumière les compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'OTI, mais aussi celles mutualisables avec l'animation du programme Espace Valléen (communication, sensibilisation...)**

**Le plan d'actions comprend également la création d'un outil numérique dédié à l'animation et au pilotage efficient du programme avec notamment des outils de suivi administratif et financier; des supports et outils de communication autour de la stratégie, des réalisations locales ou d'autres Espaces Valléens, mais aussi en facilitant la mise en réseau et l'entrée en contact des porteurs de projets avec la structure pilote et le.a chef.fe de projet.**

## 2.5. LE MODELE DE GOUVERNANCE

La programmation Espace Valléen 2021-2027 devra s'appuyer sur un réel processus de gouvernance de la destination. Aujourd'hui plus que jamais, le territoire Maurienne Galibier doit se doter d'instances de gouvernance et de pilotage fortes en mesure de porter les orientations et objectifs de la stratégie de diversification pluriannuelle.

Les modalités de gouvernance doivent tout d'abord être soutenues en amont par des actions fortes :

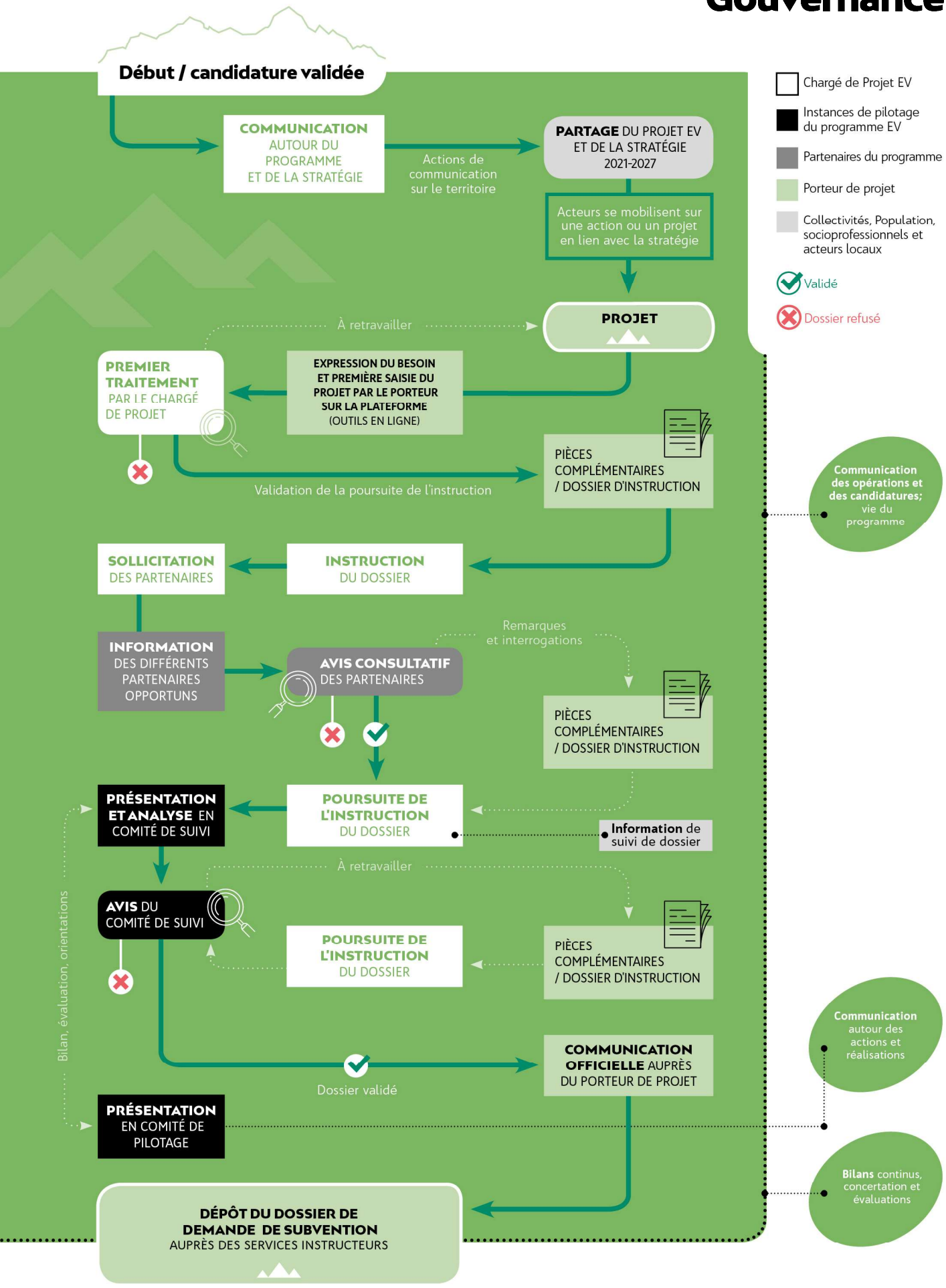
- de communication auprès des acteurs touristique, des élus, des populations... du fonctionnement et des objectifs du programme, des modalités d'implication et de portage de projet, des résultats et des projets réalisés sur le territoire...
- d'adhésion aux clusters thématiques pour créer des liens durables d'enrichissement de la stratégie,
- d'accompagnement et de suivi des porteurs de projets sur les volets administratifs, techniques et financiers,

Enfin, la gouvernance du programme et de la destination répondra aux principes schématiquement définis à la page suivante et comprendra :

- **les partenaires thématiques et financiers du programme** qui auront en charge l'évaluation de l'intérêt, de la cohérence, de la viabilité... des projets qui leur seront soumis dans leurs champs d'expertise et la production d'avis destinés à l'amélioration de la proposition du porteur de projet et constituant un outil d'aide à la prise de décision du Comité de Suivi,
- des **groupes de travails thématiques** pluridisciplinaires pour approfondir certains aspects de la stratégie et l'enrichir le cas échéant,
- un **comité de suivi** composé des chef.fes de projet, d'un élu de chaque commune, des directeurs.rices des Offices de Tourisme, et qui pourra être ouvert selon les circonstances à des membres experts sur des thématiques qui le nécessitent. Cette instance s'assura du bon déploiement de la stratégie et du plan d'actions, et de la bonne cohérence des projets avec les objectifs poursuivis par la destination. Ainsi elle sera amenée à émettre les avis nécessaires aux porteurs de projets pour poursuivre leurs demandes de subvention auprès des financeurs, à auditionner le cas échéant certains porteurs de projets, notamment sur des projets lourds et/ou complexes, à suivre la réalisation des opérations et projets en cours...
- un **comité de pilotage** composé du comité de suivi, enrichi de représentants des socio-professionnels du territoire, et des partenaires financiers et organisationnels du programme. Cette instance se réunira une fois par an pour faire le bilan quantitatif et qualitatif des opérations menées, prioriser les opérations à déployer au cours de l'année à venir, réajuster la stratégie le cas échéant, partager les réalisations touristiques du territoire ne faisant pas appel directement au soutien de l'Espace Valléen... Cette instance annuelle se voudra être également un moment de partage et de convivialité autour de laquelle des focus sur certaines réalisations pourront être présentés par les porteurs de projet et des visites de terrain pourront être organisées sur certaines réalisations.



# Schéma de Gouvernance



## 2.6. L'AFFERMISSEMENT D'UN TISSU PARTENARIAL PLUS STRUCTURE

Les partenaires de la destination sont nombreux et variés, et vont bien au delà des seuls partenaires du programme Espace Valléen. En effet, le programme Espace Valléen doit s'articuler en synergie avec l'ensemble des autres dispositifs qui permettent la mise en oeuvre de la stratégie de diversification du territoire. On y retrouve ainsi :

**Les partenaires directs du programme Espace Valléen :**

- La région Auvergne-Rhône-Alpes et ses services touristiques,
- L'état par son agence nationale de la cohésion des territoires,
- L'union Européenne dans le cadre du FEDER-POIA,

**Les partenaires de la stratégie de diversification :**

- Le Conseil Départemental de la Savoie,
- AGATE,
- Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme,
- L'Agence Savoie-Mont-Blanc,
- Maurienne Tourisme,
- Les Offices de Tourisme du territoire,
- Les acteurs locaux,
- La population,

**Le syndicat du Pays de Maurienne dans son rôle de pilote de dispositifs territoriaux :**

- LEADER Maurienne,
- PPT Maurienne,
- SCOT Maurienne,
- CTS Maurienne,
- CTM Maurienne dans le cadre de la démarche Grand Chantier Lyon-Turin,
- CRTE Maurienne



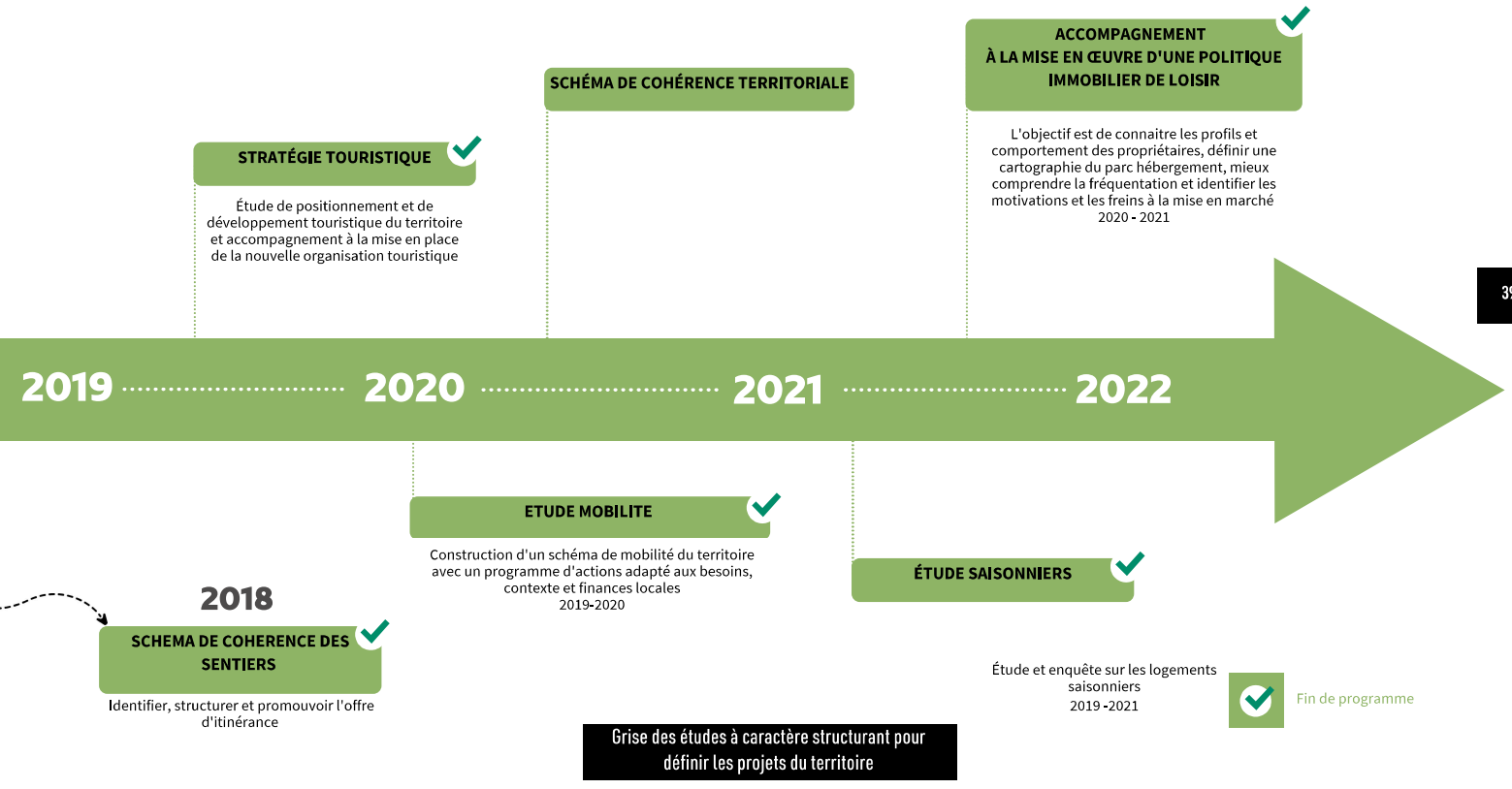
Enfin les clusters thématiques et les autres Espaces Valléens s'avéreront être des partenaires privilégiés du territoire Maurienne Galibier dans sa stratégie de diversification. Ainsi les liens initiés sur la plateforme de capitalisation et poursuivis tout au long de l'élaboration de la candidature devront être maintenus et enrichis pour poursuive les stratégies de diversification de l'ensemble des territoires et permettre une collaboration élargie bénéfique à l'ensemble du massif alpin.



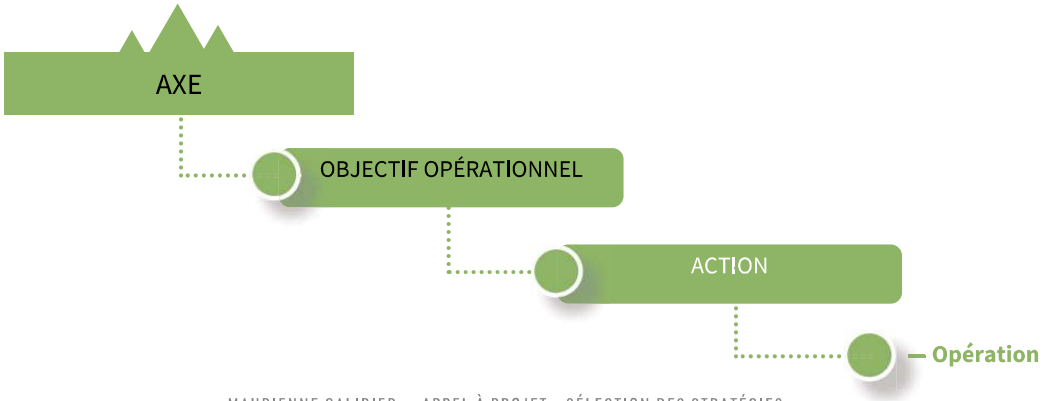
# III. La stratégie touristique Espace Valléen 2021-2027 du territoire Maurienne Galibier

La stratégie touristique du territoire Maurienne Galibier pour la programmation 2021-2027 reprend et poursuit la majorité des actions initiées et déployées au cours de la stratégie 2017-2020. Elle est par ailleurs élargie à des thématiques et enjeux essentiels pour la destination qui n'avaientt pas été traités au cours du précédent programme et s'empare de la nécessaire adaptation du territoire face aux impacts du dérèglement climatique sur son économie touristique.

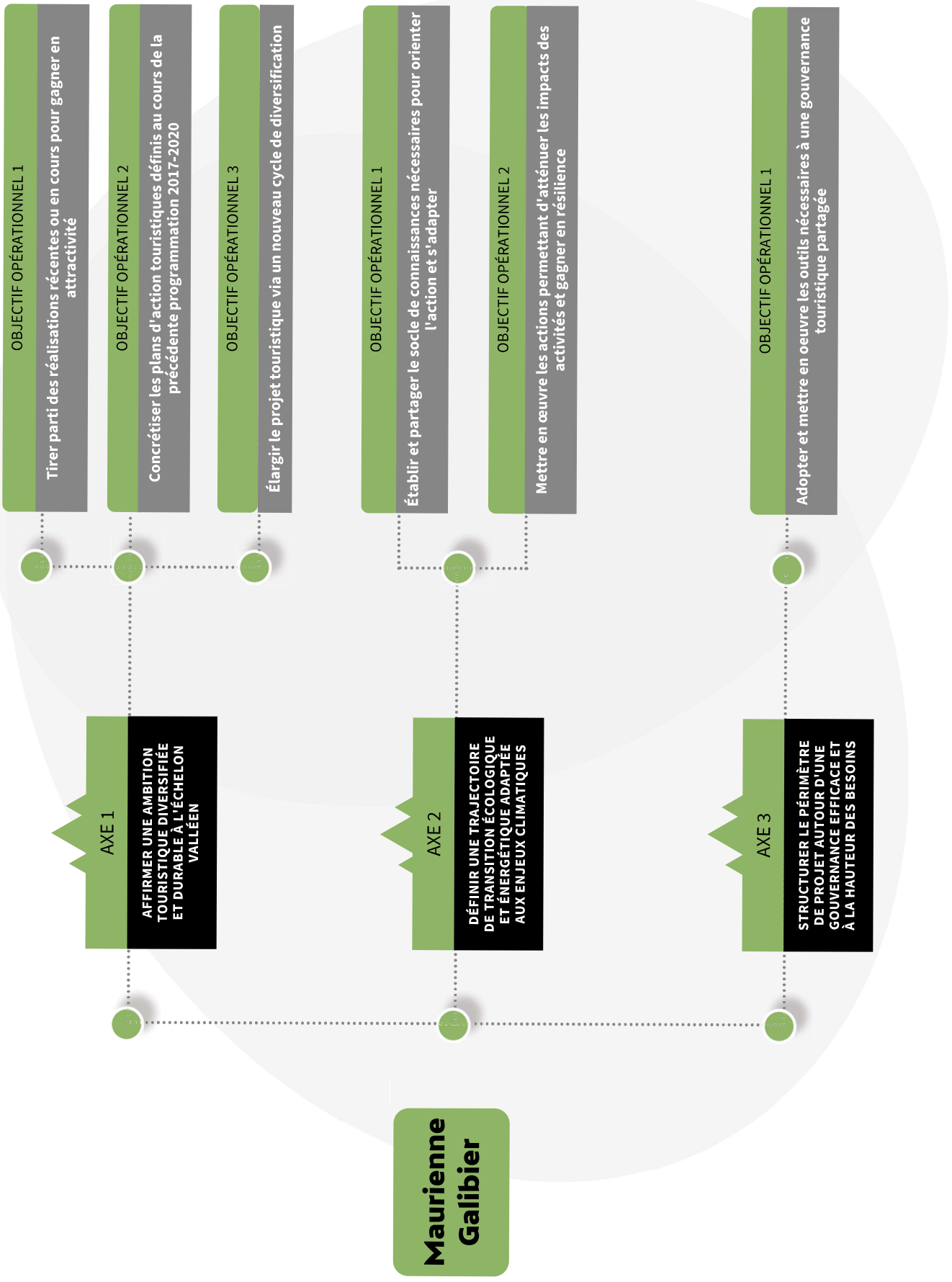
Elle se veut également plus opérationnelle et concrète en réponse aux études menées au cours du précèdent programme,  et aux besoins et attentes de l'ensemble des acteurs de l'écosystème touristique local.




La stratégie touristique du territoire Maurienne Galibier est ainsi décliné en 3 axes, 6 objectifs opérationnels, 19 actions et 38 opérations au service de la diversification de ses activités en réponse aux nouvelles attentes des clientèles et aux impacts du changement climatique, au service de la transition énergétique et écologique, et au service de l'organisation et de la gouvernance territoriale. Elle est ainsi déclinée de la sorte :



## 3.1. LA STRATEGIE REACTUALISEE DU TERRITOIRE MAURIENNE GALIBIER



# AXE 1 :

# Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon Valléen

**Le territoire Maurienne Galibier est marqué par une très forte saisonnalité touristique directement liée à sa topographie et à ses conditions climatiques. Ainsi, c'est la saison hivernale, et sa grande dépendance à la ressource en neige qui concentre la plus grosse part de la fréquentation touristique et des retombées économiques pour le territoire.**

Cet axe vise ainsi à diversifier les activités touristiques et économiques pour désaisonnaliser l'attractivité de la destination. En effet, le territoire Maurienne Galibier ne souhaite pas devenir la destination phare d'une seule activité, mais au contraire proposer une grande diversité et une grande variété d'activités qui permettent de découvrir son territoire et les milieux fragiles de montagne qui le composent sans leur nuire. Ainsi, le devenir du tourisme sur le territoire Maurienne Galibier passera par le cumul d'activités de niche différenciantes rendues accessibles au public familial de découverte.

Ainsi la satisfaction des clientèles, garante de la bonne image du territoire, passe par la qualification de l'ensemble du parcours client et de la chaine de services pour que chacun trouve au sein de la destination ce dont il a besoin, là où il en a besoin. Cette requalification des parcours client passe donc par de nombreux acteurs et thématiques : la promotion et l'information, l'hébergement, la restauration, les activités proposées, les services disponibles, la mobilité...

*En 2027, le territoire se rêve d'être un espace multi-pratiques et multi-activités où les usages touristiques et récréatifs diversifiés et désaisonnalisés se mêlent avec les usages résidentiels et agricoles. En 2027, le territoire souhaite rester une destination innovante, au service de la satisfaction de ses clientèles, et reconnu pour la qualité de ses patrimoines, de ses paysages, et de ses écosystèmes.*








# AXE 1 :

# Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon Valléen

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : TIRER PARTI DES RÉALISATIONS RÉCENTES OU EN COURS POUR GAGNER EN ATTRACTIVITÉ

### ▶ ACTION 1 : Poursuivre la qualification des sites majeurs pour maintenir et développer l'attractivité globale

- **Opération 1 :** Requalifier le site du Télégraphe de sorte à assurer un accueil adapté aux différentes clientèles et intégrer de nouveaux aménagements propices à un usage à l'année
- **Opération 2 :** Adapter l'accueil des clientèles sur le site majeur du Galibier et ses abords par des aménagements durables et diversifiés
- **Opération 3 :** Poursuivre les développements autour de l'Espace Maurienne Galibier afin de lui donner son plein potentiel à l'échelon Valléen et en lien avec l'offre environnante (activités, mobilités, clientèles touristiques, clientèles résidentielles, saisonniers..)
- **Opération 4 :** Requalifier le centre et les entrées de Saint Michel de Maurienne pour en faire une véritable porte du territoire

### ▶ ACTION 2 : Enrichir et élargir les schémas de cohérence pour homogénéiser l'offre en adéquation avec les clientèles

- **Opération 1 :** Prendre appui sur le travail déjà réalisé au niveau du schéma de cohérence de la randonnée pour y intégrer la thématique vélo
- **Opération 2 :** Créer un itinéraire de VTT/VTTAE accessible permettant la liaison avec les vallées des Bellevilles et de Val Thorens avec Orelle et Saint-Michel-de-Maurienne

### ▶ ACTION 3 : Faire des circuits courts et de l'agritourisme un axe fort de l'attractivité

- **Opération 1 :** Poursuivre la structuration des circuits courts par la mise en réseau des producteurs et l'appui à l'installation de nouvelles productions
- **Opération 2 :** Affirmer les productions locales par la mise en œuvre d'un dispositif de qualification de l'accueil, de la distribution et de la présentation des circuits courts

# AXE 1 :

# Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon Valléen

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : CONCRÉTISER LES PLANS D'ACTION TOURISTIQUES DÉFINIS AU COURS DE LA PRÉCÉDENTE PROGRAMMATION 2017-2020

### ▶ ACTION 1 : Mettre en oeuvre une stratégie d'accueil et de qualité de service transversale à l'échelon Valléen

- **Opération 1 :** Définir et articuler les positionnements identitaires de chacune des destinations pour permettre un positionnement global du territoire Maurienne Galibier plus cohérent, plus fort et plus riche
- **Opération 2 :** Définir et mettre en œuvre une stratégie d'accueil et d'information à l'échelon Valléen.
- **Opération 3 :** Mettre en œuvre un schéma de qualification des services à destination des clientèles Outdoor et Cyclo
- **Opération 4 :** Assurer une qualité de service adaptée à destination des clientèles itinérantes et motorisées

### ▶ ACTION 2 : Soutenir l'offre d'hébergement en matière d'implantation, de requalification et de diversification au service de l'attractivité à l'année

- **Opération 1 :** Créer et soutenir des hébergements structurants permettant de diversifier les clientèles, l'élargissement des saisons et le développement de l'itinérance
- **Opération 2 :** Poursuivre l'accompagnement à la qualification des hébergements et à leur rénovation, à destination des clientèles, notamment sous l'angle d'une amélioration de la performance énergétique comme environnementale

# AXE 1 :

# Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon Valléen

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 :
## ÉLARGIR LE PROJET TOURISTIQUE VIA UN NOUVEAU CYCLE DE DIVERSIFICATION

### ▶ ACTION 1 :
### Proposer une offre outdoor toutes saisons tirant parti de toutes les filières présentes et mobilisables

- **Opération 1 :** Déterminer et mettre en œuvre un schéma toute saison et tout public de diversification et de qualification des APN autour des filières présentes et intégrant le développement de l'adret
- **Opération 2 :** Soutenir et accompagner les initiatives privées en faveur de la diversification des activités



### ▶ ACTION 2 :
### Créer de nouvelles offres permettant d'assurer une attractivité à l'année à l'échelon Valléen

- **Opération 1 :** Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une nouvelle offre structurante "station-vallée" entre le site du Télégraphe et Saint Michel de Maurienne.
- **Opération 2 :** Créer un équipement structurant entre le site du Télégraphe et Saint-Michel en application de l'opération 1.
- **Opération 3 :** Créer ou soutenir de nouvelles offres différenciantes estivales ou toute saison à l'échelon Valléen

### ▶ ACTION 3 :
### Élargir la valorisation des patrimoines naturels et culturels pour étoffer l'attractivité et l'identité touristique

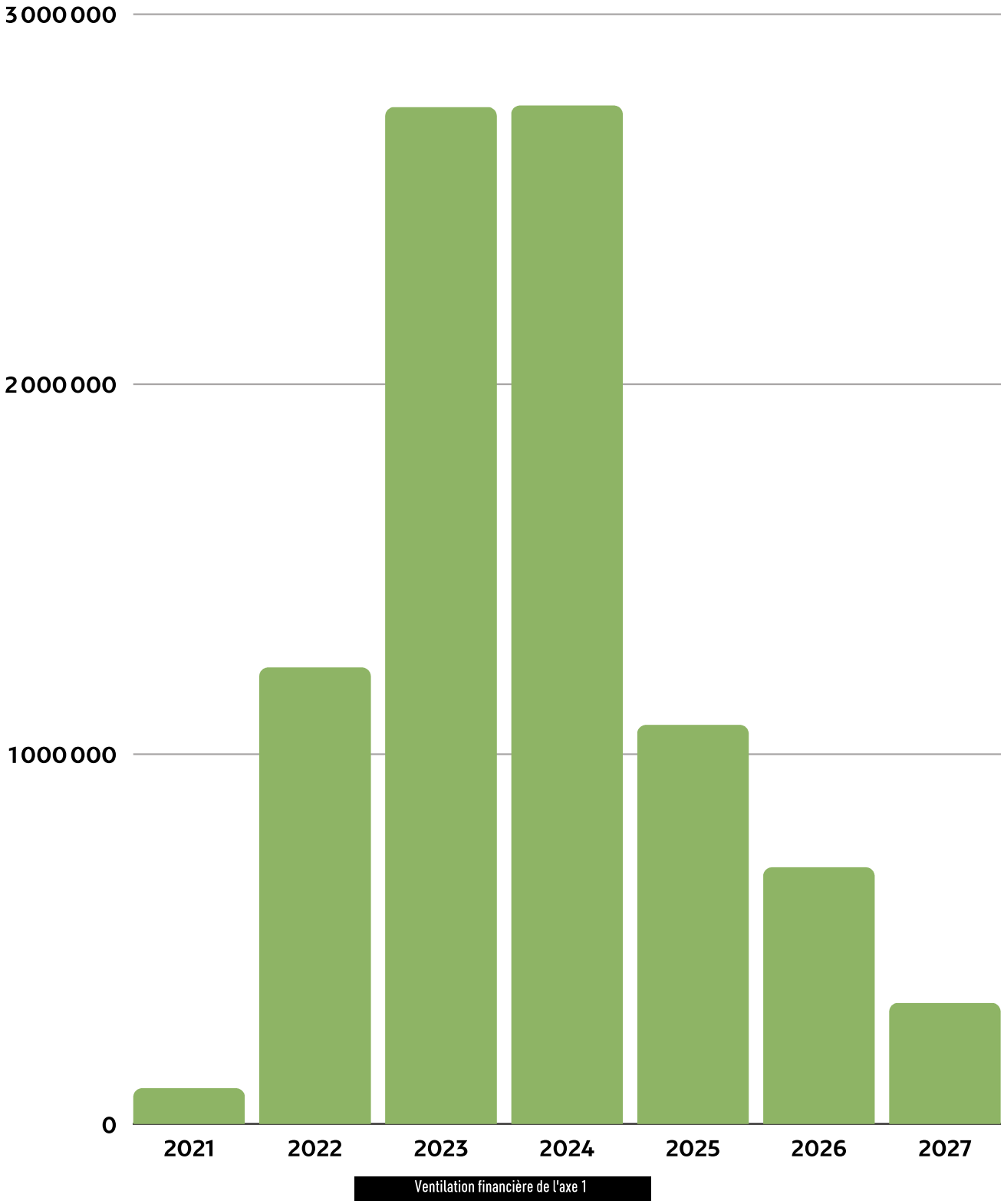
- **Opération 1 :** Réaliser un inventaire patrimonial partagé à l'échelon Valléen afin de planifier les opérations de valorisation des patrimoines.
- **Opération 2 :** Créer de nouveaux itinéraires et parcours thématiques de valorisation identitaire
- **Opération 3 :** Soutenir et créer des sites et lieux de mise en valeur des patrimoines culturels et immatériels

### ▶ ACTION 4 :
### Intégrer une démarche d'innovation et d'expérimentation en lien avec les clusters et les pôles de compétitivité

- **Opération 1 :** Mettre en œuvre un partenariat pluriannuel avec Outdoor Sports Valley et le Cluster Montagne afin de programmer un cycle continu d'expérimentations et de tests de nouvelles pratiques ou équipements et valoriser l'attractivité globale du territoire
- **Opération 2 :** Programmer un cycle pluriannuel de Microaventures à l'échelon Valléen afin de valoriser l'ensemble des offres et des saisons
- **Opération 3 :** Élargir l'offre accessible à tous par l'identification et la qualification de parcours ou d'activités adaptées (ActivHandi)

# AXE 1 :

## Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon Valléen




Ventilation financière de l'axe 1

# AXE 2 :

# Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques

**Le territoire Maurienne Galibier comme tous les territoires de montagne, va percevoir pus qu'ailleurs les impacts du changement climatique qui entraineront une forte irrégularité de la ressource en neige, une hausse de l'intensité et de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, des pics de chaleurs réguliers...**

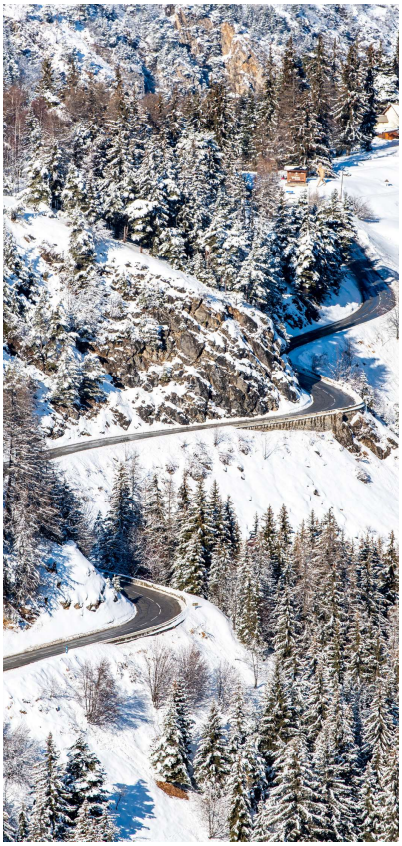
Loin de ne peser que sur les populations permanentes, ces effets impacteront directement les écosystèmes, la biodiversité, le cycle de l'eau... Cette axe de la stratégie vise donc dans un premier temps à développer des connaissances sur les impacts du changement climatique sur le territoire et à quantifier la participation du territoire dans le réchauffement climatique globale.

Fort de ces acquis, cet axe vient également ancrer le territoire dans une démarche d'exemplarité face au changement climatique en l'inscrivant dans un processus d'adaptation de son économie touristique d'une part, mais aussi en s'engageant dans un processus d'atténuation des impacts qui lui sont imputables par des actions en faveur de la performance et de la sobriété énergétique et des mobilités alternatives notamment.

*En 2027, le territoire Maurienne Galibier se veut être un territoire intelligent et ambitionne d'être dans un processus fort de décarbonation de son économie. En 2027, le territoire souhaite maintenir sa forte attractivité en adaptant son modèle économique aux conséquences du changement climatique et en entamant une transition pour ne plus dépendre de la seule ressource en neige.*











# AXE 2 :

# Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 :
## ÉTABLIR ET PARTAGER LE SOCLE DE CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR ORIENTER L'ACTION ET S'ADAPTER

### ▶ ACTION 1 :
### Acquérir les compétences fondamentales de base afin de comprendre et partager les sujets du changement climatique et de la transition écologique

- **Opération 1 :** Bâtir un cycle de formations et d'ateliers "capitalisables" destinés aux décideurs afin de comprendre les enjeux climatiques et environnementaux globaux

### ▶ ACTION 2 :
### Disposer des éléments de constats, de prévision et d'anticipation permettant de définir et de dimensionner l'action du territoire en réponse au changement climatique

- **Opération 1 :** Disposer des outils de prévision et d'anticipation des risques relatifs aux conséquences du changement climatique
- **Opération2 :** Réaliser les évaluations de la performance énergétique nécessaires pour mettre en œuvre la transition

### ▶ ACTION 3 :
### Mettre sur pied un programme de sensibilisation et de valorisation moderne à destination de la population, des propriétaires et des touristes

- **Opération 1 :** Créer des outils de partage modernes à grande diffusion pour diffuser les informations et mobiliser la population

# AXE 2 :

# Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 :
## METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS PERMETTANT D'ATTÉNUER LES IMPACTS DES ACTIVITÉS ET GAGNER EN RÉSILIENCE

### ▶ ACTION 1 :
### Développer les mobilités alternatives à la voiture en application du schéma de mobilités

- **Opération 1 :** Étudier les modalités de création d'un ascenseur Valléen entre la Vallée et les Stations.
- **Opération 2 :** Améliorer les offres de mobilités et favoriser le report modal.

### ▶ ACTION 2 :
### Intervenir en application des enseignements issus des analyses et prévisions issues de l'opération II.1.2.1

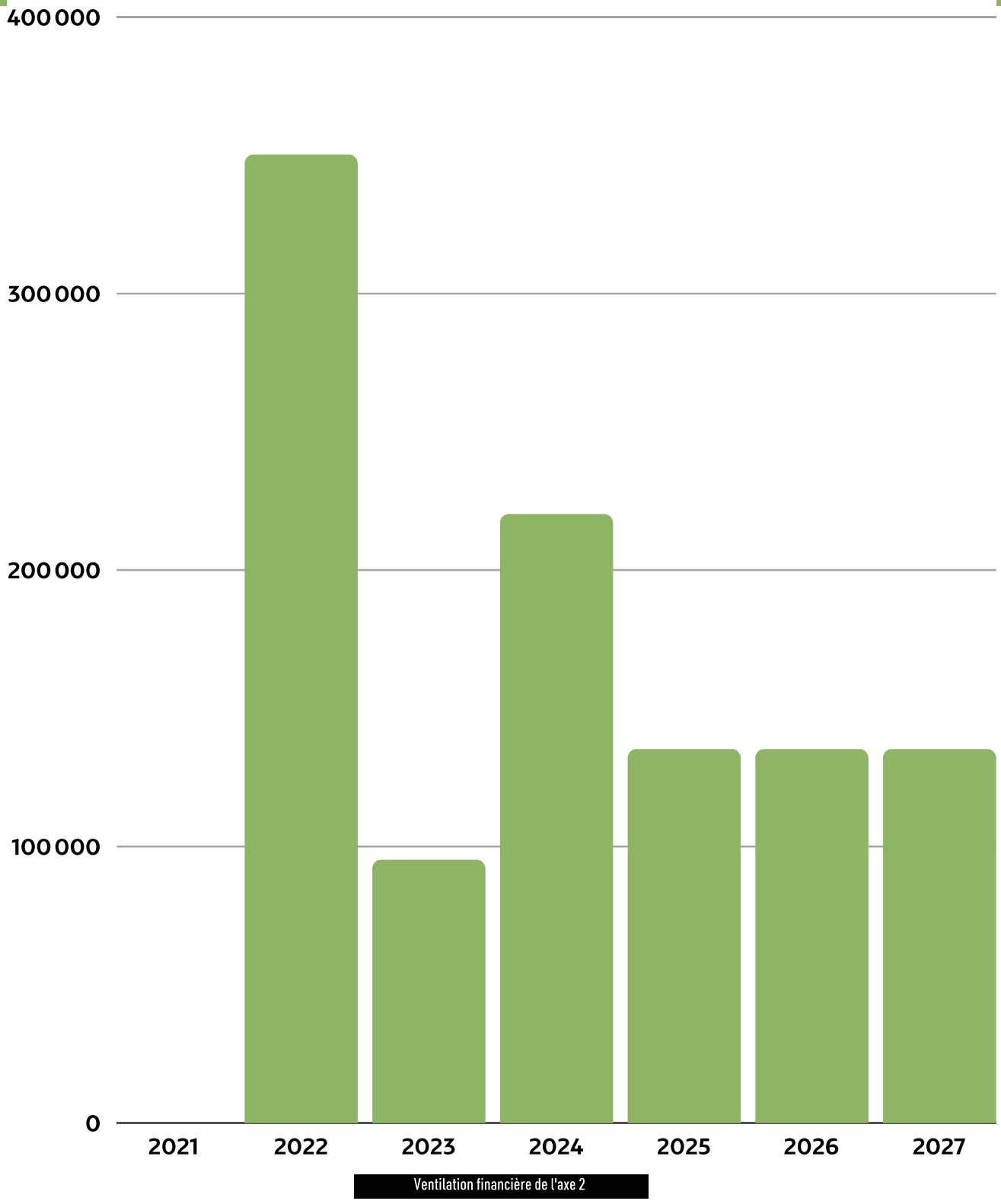
- **Opération 1 :** Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la performance énergétique, d'adaptation et d'atténuation vis-à-vis des effets du changement climatique.

### ▶ ACTION 3 :
### Définir et mettre en œuvre un partenariat pluriannuel en matière d'analyse, de prospective et d'ingénierie autour de la performance énergétique et environnementale.

- **Opération 1 :** Intégrer un dispositif d'innovation et de mise en réseau continu au travers du réseau des pôles de compétitivité et des clusters thématiques : analyse des données , surfréquentations, Tenerrdis, Pôle écobâtiment, Pôle Excellence Bois, Cluster Montagne...

# AXE 2 :

## Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques




Ventilation financière de l'axe 2

# AXE 3 :

## Structurer le périmètre de projet autour d'une gouvernance efficace et à la hauteur des besoins

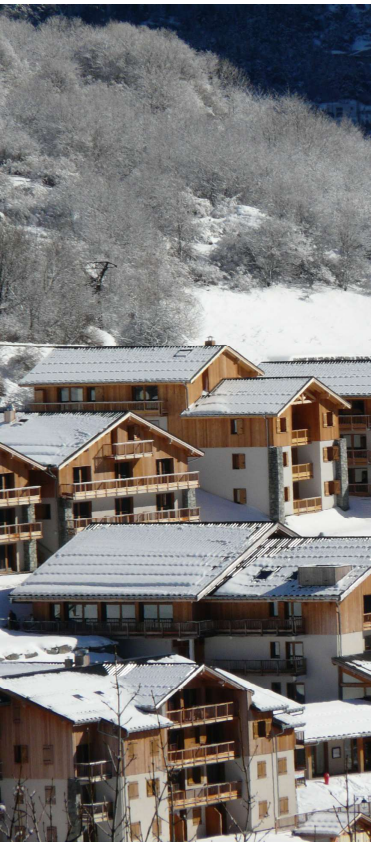
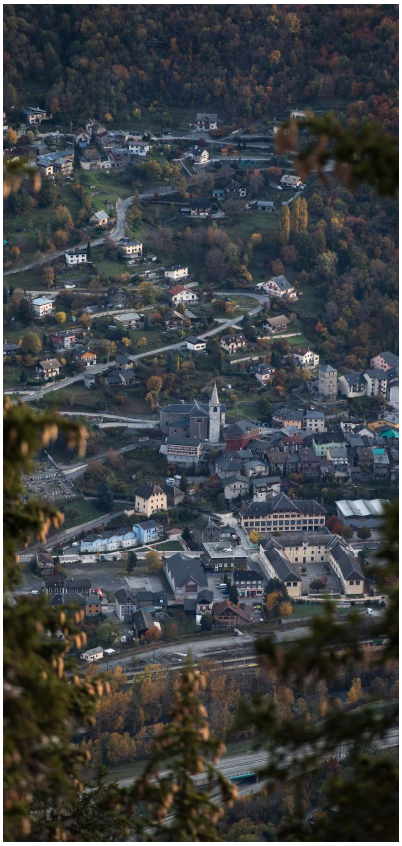
**Le territoire Maurienne Galibier porte en son sein des structures et des Offices de Tourismes forts et structurants et voit la compétence tourisme se répartir entre quatre collectivités distinctes. Pour autant, le pilotage du programme Espace Valléen est un marqueur fort de la volonté des acteurs de donner davantage de corps à la destination Maurienne Galibier et de renforcer le lien indissociable entre les vallées d'altitude et le fond de vallée.**

Cet axe vise donc à accompagner l'évolution de la gouvernance de la destination vers un fonctionnement collaboratif, partagé et intégré en se dotant des outils nécessaires au bon pilotage du programme pour consacrer les activités des chargé.e.s de missions sur des activités à plus forte valeur ajoutée (ingénierie, accompagnement des porteurs de projets, animation du réseau et mobilisation des acteurs...).

Elle vise également à se doter des outils nécessaires à la bonne collaboration entre les collectivités exerçant la compétence tourisme voire même à se doter d'outils mutualisés et rationnalisés au service du développement du territoire pour que la destination Maurienne Galibier, liant essentiel entre les stations et la vallée, soit reconnue par les clientèles, les élus, les habitants, les professionnels du territoire...

*En 2027, le territoire Maurienne Galibier aspire à devenir une destination forte, unie, complète et diversifiée. En 2027, la destination Maurienne Galibier ambitionne de piloter son développement et sa diversité selon des méthodes et des principes participatifs et ouverts, répondant réellement aux attentes et besoins de la diversité d'acteurs de son écosystème touristique.*





# AXE 3 :

# Structurer le périmètre de projet autour d'une gouvernance efficace et à la hauteur des besoins

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 :
## ADOPTER ET METTRE EN OEUVRE LES OUTILS NÉCESSAIRES À UNE GOUVERNANCE TOURISTIQUE PARTAGÉE

### ▶ ACTION 1 :
### Faire évoluer la gouvernance touristique et mettre sur pied un dispositif de valorisation et de pilotage du programme Valléen

- **Opération 1 :** Créer les outils de valorisation nécessaires à l'animation du programme Espace Valléen en lien avec les acteurs

### ▶ ACTION 2:
### Partager une identité commune au sein d'un positionnement global

- **Opération 1 :** Créer les outils nécessaires à la valorisation d'une destination globale

### ▶ ACTION 3:
### Adopter des outils en commun au service du développement touristique et territorial

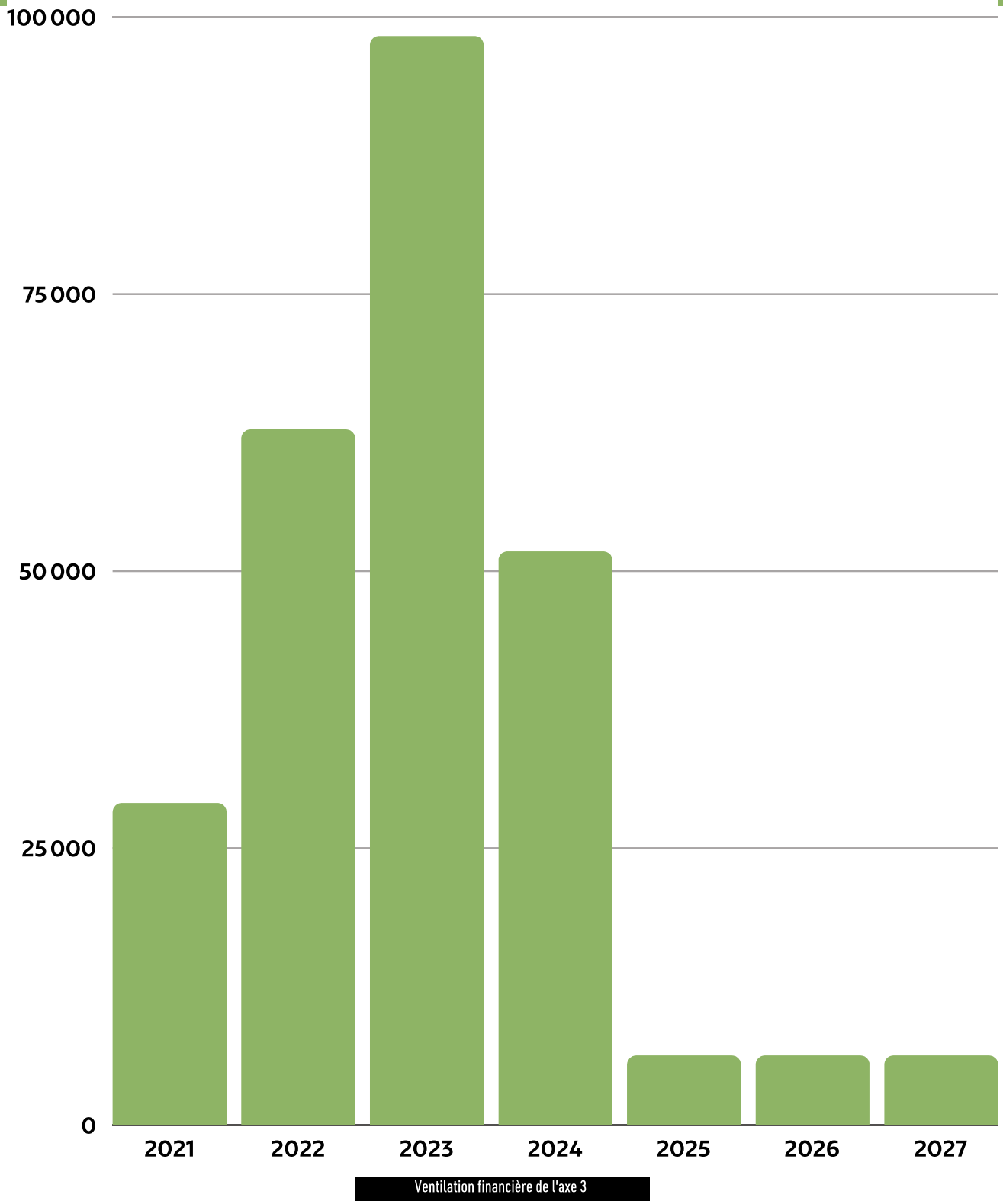
- **Opération 1 :** Acquérir et mutualiser des outils au service d'un projet Valléen partagé

### ▶ ACTION 4:
### Déployer un plan de développement des compétences public-privé au service du développement touristique

- **Opération 1 :** Mettre en œuvre le plan de développement des compétences du PITEM-MITO

# AXE 3 :

## Structurer le périmètre de projet autour d'une gouvernance efficace et à la hauteur des besoins

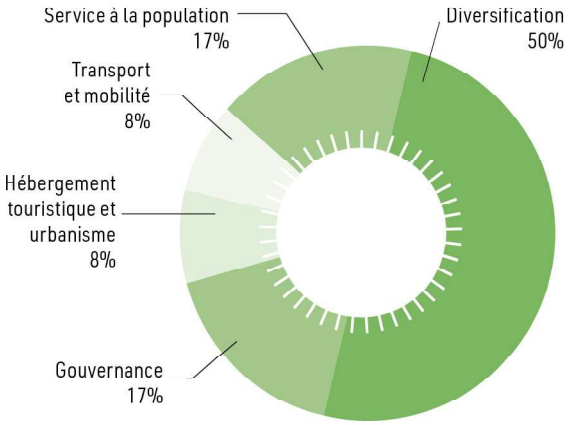



Ventilation financière de l'axe 3

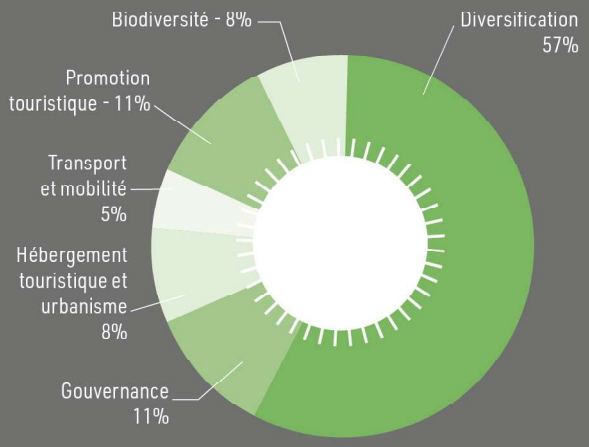
## 3.2. VENTILATION THEMATIQUE ET FINANCIERE

### VENTILATION PAR THÉMATIQUE DU NOMBRE DE PROJETS ENREGISTRÉ MAURIENNE GALIBIER (en nombre d'opérations)

- 2014-2020 -

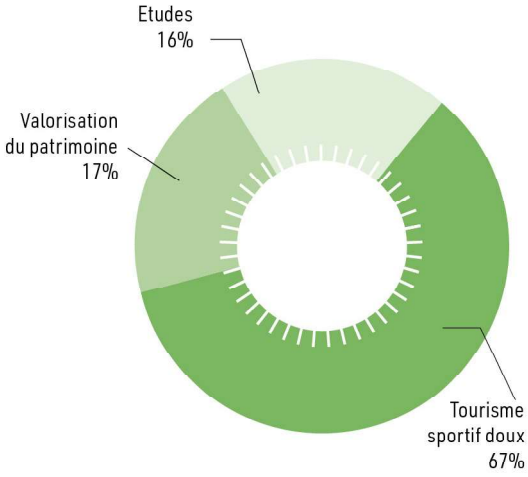



Prévisionnel 2021-2027

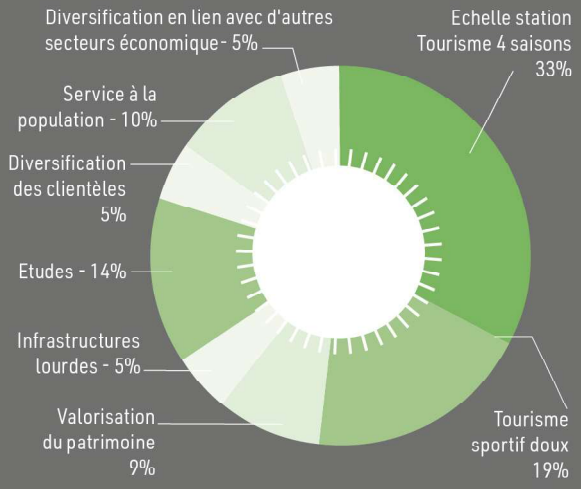



### RÉPARTITION DES PROJETS PAR TYPE DE DIVERSIFICATION MAURIENNE GALIBIER (en nombre d'opérations)

- 2014-2020 -

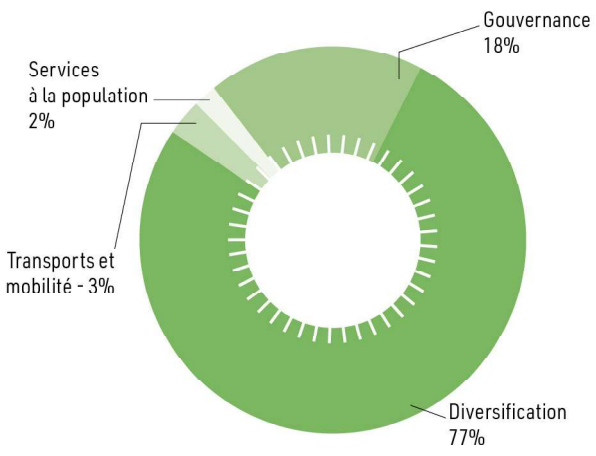



Prévisionnel 2021-2027

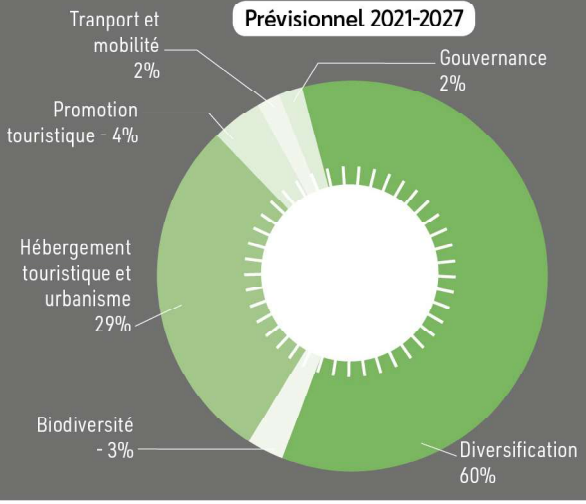



### VENTILATION FINANCIÈRE PAR THÉMATIQUE DE PROJET (montants en euros) MAURIENNE GALIBIER

- 2014-2020 -




Prévisionnel 2021-2027



## 3.3. LE DISPOSITIF D'EVALUATION QUANTITATIF ET QUALITATIF

Un dispositif d'évaluation quantitatif comme qualitatif du programme est indispensable à son animation : il sera l'outil privilégié des chargé.e.s de missions tout au long de la programmation pour s'assurer du bon déploiement du plan d'action, objectiver les points d'étapes et le cas échéant les réajustement de la stratégie nécessaires. Ainsi l'évaluation comporte trois parties distinctes :

**Une évaluation financière du programme :**

- Un suivi du nombre d'opérations engagées, non-engagées et achevées,
- Un suivi des crédits alloués par les financeurs ainsi que leurs répartitions par thématique,
- Un suivi de l'exécution des dépenses de chaque projet engagé,

Cette partie de l'évaluation sera saisie au jour le jour et un rapport annuel présenté en COPIL sera édité.

**Une évaluation qualitative du programme :**

- En s'appuyant sur les modèles fournis par le partenariat,
- En s'interrogeant sur le bon fonctionnement de la gouvernance, sur la fluidité de mise en oeuvre du plan d'action,
- En s'assurant de la cohérence entre la stratégie et les objectifs du programme Espace Valléen (catégorisation, transition écologique...),

Cette partie de l'évaluation permettra d'objectiver la mise en oeuvre du programme et sera réalisée annuellement en présentée en COPIL.

**Une évaluation qualitative des projets :**

- A l'aide de la matrice et des indicateurs fournis par le partenariat,
- Permettant de contribuer au renseignement des indicateurs de la CIMA et du FEDER Alpin,
- Avec des indicateurs généraux pour tous les projets (nombre d'acteurs mobilisés, fréquentation...),
- Avec des indicateurs spécifiques à chaque opération déclinée dans le plan d'action



Les évaluations quantitatives et financières seront suivies au fil de l'eau par le.a chef.fe de projet et feront l'objet d'un rapport annuel. Les évaluations qualitatives, menées avec le concours des porteurs de projets, seront réaliséess annuellement. Le.a chef.fe de projet se tiendra à la disposition du partenariat pour ajuster ces outils et méthodes d'évaluation en fonction des indicateurs et outils précisés par les deux Régions.

**Il est à noter que l'opération III.1.1.1 visant à développer un outil numérique de communication et d'animation de l'Espace Valléen intégrera un module de gestion de l'évaluation permettant la saisie des indicateurs dans une interface claire et ergonomique et permettra l'automatisation des rapports et des éléments d'évaluations du programme et des projets.**






COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Marc Torfs**

Communauté de Communes Maurienne Galibier
04 79 56 52 54 – 06 37 71 82 11
tourisme@maurienne-galibier.com

Crédit photos : Valloire Tourisme - Valmeinier Tourisme - OT Orelle - OTI Maurienne Galibier